



International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC)



International
Labour
Office

IPEC Evaluation

Prévention et élimination du travail des enfants dans l'orpillage en Afrique de l'Ouest

**RAF/05/54/USA
P.250.07.100.050**

**Evaluation indépendante à mi-parcours par un consultant
extérieur et indépendante**

Décembre 2007

Ce document n'a pas été édité par un professionnel

NOTE ON THE EVALUATION PROCESS AND REPORT

Cette évaluation indépendante a été dirigée par la Section Conception, évaluation et documentation de l'IPEC (DED) en suivant une approche consultative et participative. La section DED s'est assurée que toutes les principales parties prenantes ont été consultées et informées tout au long de l'évaluation mais aussi que cette dernière a été effectuée selon les plus hauts critères de crédibilité et d'indépendance ainsi qu'en conformité avec les normes d'évaluation établies.

L'évaluation a été faite par une équipe de consultants externes¹. La mission sur le terrain a eu lieu en novembre 2007. Les opinions et les recommandations qui sont incluses dans le rapport sont celles des auteurs et elles ont contribué comme telles à l'étude et la planification sans pour autant constituer la perspective de l'OIT ou de n'importe quelle autre organisation impliquée dans le projet.

Cette évaluation de projet a été financée par le Département du Travail des Etats-Unis. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils soient cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

¹ **KOLOKOSSO A BEDIANG**

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iv
I- RESUME EXECUTIF	vi
1.1 Principales constatations	vi
1.2 Principales conclusions	vii
1.3 Principales Recommandations	viii
III- CONSTATATIONS	3
3.1 Contexte socio-économique de la région	3
3.2 Conception et planification du projet.....	4
3.3 Mise en œuvre du projet.....	8
3.4 Efficacité	12
3.5 Efficience du projet	17
3.6 Pertinence du projet.....	17
3.7 Pérennité/Durabilité du projet	18
IV- CONCLUSIONS	19
4.1 Conception et planification du projet.....	19
4.2 Mise en oeuvre des activités.....	19
4.3 Management du projet.....	19
4.4 Performances du projet.....	21
V RECOMMANDATIONS	23
5.1 Suite du projet	23
5.2 Collaboration, Echanges et Renforcement des capacités	24
5.3 Recherche des financements	25
VI. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES EMERGENTES	26
6.1 L'implication de tous les intervenants de la chaîne.	26
6.2 Le style managérial du chef de projet et son équipe	26
6.3 La recherche de revenus et avantages comparatifs	26
6.4 Les données de base	26
ANNEXES	27
ANNEXE 1: Termes de référence de l'évaluation.....	28
ANNEXE 2: Instrument d'évaluation.....	41
ANNEXE 3: Personnes rencontrées et programme de travail.	48
ANNEXE 4: Logique d'intervention.	50

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACTREN:	Action Contre le Travail des Enfants au Niger
ADC/PDE :	Association pour le Développement Communautaire et la Promotion des Droits de l'Enfant
AFETEN :	Action en Faveur de l'Elimination du Travail des Enfants au Niger
AGR :	Activités Génératrices des Revenus
ALTEN :	Association pour la Lutte contre le Travail des Enfants au Niger
APRODEB :	Action pour la Promotion des Droits de l'Enfant au Burkina Faso
CDN :	Comité Directeur de lutte contre le travail des Enfants au Niger
COBUFADE :	Coalition au Burkina Faso pour les Droits de l'Enfant
COGES :	Comité de Gestion des Etablissements
COVILEC :	Comité Villageois des activités de Loisirs et d'Education Civique
CRS :	Catholic Relief Service
CTP :	Conseiller Technique Principal
DEMPEC :	Direction des Exploitations Minières à Petite Echelle et des Carrières
EMAPE :	Exploitation Minière Artisanale à Petite Echelle
ENTE:	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
EPAD :	Ecole, Parrainage et Actions de Développement
DGTSS :	Direction Générale du Travail et de la Sécurité Sociale
DLTE:	Direction de Lutte contre le Travail des Enfants
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
IPEC :	Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants/ International Program for the Elimination of Child Labour
INS :	Institut National de la Statistique
LUTRENA :	Lutte contre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et du Centre
MFPT :	Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MPA :	Mini Programme d'Action
MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
NIGETECH :	Programme de Formation Professionnelle et Technique des Adultes
OIT/BIT :	Organisation Internationale du Travail /Bureau International du Travail
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONDPH :	Organisation Nigérienne pour le Développement à la Base du Potentiel Humain
OPTEN :	Organisation pour la Prévention du Travail des Enfants au Niger
PA :	Programme d'Action
PFTE :	Pires Formes du Travail des Enfants
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRECAGME :	Projet de Renforcement des Capacités Nationales du Secteur Minier et Gestion de l'Environnement
PRODOC :	Project Document/ Document Projet
SPIF :	Strategic Program Impact Framework
SOSTEN :	Système de Travail et de Suivi du Travail des Enfants au Niger
SOSTEB :	Système de Travail et de Suivi du Travail des Enfants au Burkina Faso

SSTE :	Système de Suivi du Travail des Enfants
T E :	Travail des Enfants
UE :	Union Européenne
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USDOL :	United States Department of Labor
VIH/Sida :	Virus de l'Immunodéficience Humaine- Syndrome d'immunodéficience acquis

I- RESUME EXECUTIF

Cette partie présente les principales constatations, les conclusions et les recommandations du projet.

1.1 Principales constatations

1.1.1- Conception du projet

Le projet a été élaboré suivant la séquence logique normale utilisée en conception des projets : analyse des problèmes - analyse des objectifs- formulation par le cadre logique- planification opérationnelle.

L'analyse des problèmes a consisté à l'identification du problème central, des conséquences du problème et de ses causes. L'analyse des objectifs a abouti à la détermination de l'objectif de développement et des objectifs immédiats. Le cadre logique présente:

- La logique d'intervention (objectif de développement, objectifs immédiats, produits, activités et ressources) ;
- Les indicateurs objectivement vérifiables ;
- Les moyens de vérification
- Les hypothèses.

La planification opérationnelle qui s'est réalisée avec les « SPIF » a permis l'élaboration des plans de travail du projet. Les quelques insuffisances constatées dans le PRODOC ont été prises en compte dans les documents de planification stratégique élaborés de manière participative en août 2006.

1.1.2- Activités du projet

Les activités du projet portent principalement sur la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement des capacités, la scolarisation, la formation professionnelle, la réalisation des activités extra scolaires, la mobilisation communautaire, etc. Ces activités sont réalisées à trois niveaux (sous- régional, national et local). Au niveau local, des mini programmes d'action portant sur la scolarisation ont été réalisés dans les deux pays et sont terminés ; les programmes d'action démarrent. Les enquêtes de base qui auraient dû donner la situation de départ, n'ont pas encore été réalisées.

1.1.3- Stratégie de mise en oeuvre

Le projet est complexe et touche à plusieurs domaines. La stratégie adoptée pour sa mise en œuvre est la formule d'un « projet fédérateur » qui donne l'occasion à toutes les parties prenantes (qu'elles soient du public, du privé, des associations ou des individus) de réaliser les activités avec pour seul but l'élimination du travail des enfants dans l'orpaillage.

1.1.4- Ressources du projet

Les ressources humaines, financières et matérielles alloués au projet pour sa réalisation sont réparties de manière diverse. Au niveau du Burkina Faso, on note que la chargée des programmes travaille seule à plein temps dans ce programme, sans moyen de locomotion. Au niveau du Niger, les ressources humaines sont plus diversifiées ; à Tera où se trouve la coordination terrain du programme, il manque un moyen de locomotion pour suivre les activités des programmes d'action dans les zones de M'Banga et Komabangou.

1.1.5- Procédures d'approbation des PAs

Les procédures d'approbation des programmes d'action sont longues et compliquées. Les instances de décision du projet intègrent non seulement les programmes nationaux IPEC, mais aussi, le programme du siège. Toutes les étapes d'approbation durent au moins cinq mois. A ces procédures, il faut aussi ajouter les retards pris dans le montage des PAs, par les agences d'exécution qui ont peu des capacités dans le domaine.

1.1.6- Atteinte de l'objectif pour le volet scolarisation

L'objectif portant sur la scolarisation est atteint à 64% (1026/1600) suivant le plan d'action du Projet. Il y a un retard par rapport aux prévisions. Ce retard est d'autant plus remarquable quand on considère les prévisions totales du projet, l'atteinte de cette cible est à 34% (1026/3000). Cette activité a connu beaucoup des modifications par rapport aux prévisions. Ainsi, un jardin d'enfants de 200 élèves s'est ajouté aux prévisions initiales ainsi que la construction des infrastructures scolaires. Beaucoup de partenaires internationaux ont financé ces nouveaux volets.

1.1.7- Amélioration économique des familles

Le volet portant sur le renforcement de la sécurité et de la stabilité économique des familles des zones cibles, pourtant très important, a démarré timidement dans la zone de Komabangou.

1.1.8- Atteinte de l'objectif lié aux politiques et structures nationales

En ce qui concerne les politiques et les structures nationales, l'engagement pris pour les actions du projet est intéressant et les indicateurs (les DSRPs des deux pays prennent en compte le travail des enfants; les CDN se réunissent pour coordonner les activités et les partenaires sociaux participent à la planification stratégique) témoignent de l'atteinte du résultat.

1.2 Principales conclusions

1.2.1- Démarrage des PAs et évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours du projet BIT/IPEC intervient au moment où les programmes d'action constituant la majorité des activités démarrent et avant leur fin, il est difficile d'apprécier la situation de manière objective. De plus, le manque des données sur la situation de départ ne favorise pas l'évaluation par l'utilisation des indicateurs objectivement vérifiables.

1.2.2- Procédures « inamovibles »

Les canaux et les mécanismes d'approbation des programmes d'action sont très longs et comprennent des nombreuses étapes qui sont les étapes IPEC, "incontournables", et "inamovibles". Les diverses parties prenantes doivent être capables de composer avec cette lourde machine sans sacrifier qualité et pertinence.

1.2.3- Insuffisance des ressources

Les ressources allouées au projet semblent insuffisantes pour entreprendre le suivi des programmes d'actions sur le terrain. En ce qui concerne les ressources financières, le CDN, n'a pas de budget propre pour cette activité. En ce qui concerne les ressources matérielles, le manque de moyen de locomotion dans les structures opérationnelles de Tera et de Ouagadougou ne va pas favoriser les déplacements pour le suivi des activités.

1.2.4- Mobilisation des acteurs

Le projet a réussi à mobiliser et unir des acteurs variés:

- Au niveau des départements ministériels: Ministères de la fonction publique et du travail, Mines et Energie, Promotion de la femme et protection de l'enfant, Santé publique, Education nationale, Formation professionnelle et technique, Justice et garde des sceaux, Intérieur et décentralisation, Aménagement du territoire, Développement agricole, universités, commission des droits de l'homme,
- Au niveau des organisations de la société civile: organisations de travailleurs, organisations d'employeurs, ONGs, communautés de base et autorités traditionnelles ;
- Au niveau des organisations internationales et à l'intérieur du système des nations unies: OIT, UNICEF, WORLD VISION, PLAN International, etc.

Cette mobilisation est très remarquable et indispensable pour réussir ce genre d'intervention.

1.2.5- Amélioration économique des familles

Les activités portant sur le renforcement de la sécurité et la stabilité économique des familles des zones cibles sont jugées encore très insuffisantes pour ce volet qui est très important dans la lutte. Un quelconque échec de ce volet hypothéquerait l'atteinte de l'objectif de développement visé.

1.3 Principales Recommandations

1.3.1- Suite du projet (management du projet)

L'évaluateur pense que le projet peut continuer dans la présente direction. Il est nécessaire d'augmenter les ressources matérielles (véhicules dans les unités opérationnelles de Tera et de Ouagadougou) et humaines (au moins une personne secondant la coordinatrice des programmes à Ouagadougou pour le suivi des activités) afin de prétendre à des bons résultats pour les programmes d'action qui ont démarré.

Toutefois, les prévisions qui consistent à atteindre 4000 enfants bénéficiaires directs (dont 3000 reçoivent des services éducatifs) et 3000 enfants bénéficiaires indirects; 1500 familles bénéficiaires directes et 3000 bénéficiaires indirectes ne sont pas réalistes compte tenu de l'environnement du projet et la complexité du phénomène. Ces indicateurs devraient être revus à la baisse pour la présente phase.

1.3.2- Phase de consolidation du projet (IPEC et partenaires)

Suivant les nombreux besoins existants sur le terrain, il faut une nouvelle phase de consolidation pour ce projet. Cette phase sera focalisée sur l'amélioration de la sécurité économique des familles des orpailleurs et la consolidation des organisations et coopératives créées par les orpailleurs.

Le document projet de cette phase devra être élaboré de manière participative avec toutes les parties prenantes qui travaillent actuellement.

1.3.3- Formation des acteurs (Projet et IPEC)

Pour éviter les pertes de temps et voire des autres ressources, diverses formations devraient se réaliser :

- formation de tous les acteurs aux différentes procédures de gestion du BIT ;
- formation aux techniques de plaidoyer et de la négociation des membres des bureaux des syndicats des travailleurs et d'entrepreneurs dans la lutte contre le travail des enfants;
- formation des agences d'exécution au processus d'élaboration des programmes d'action;
- etc.

1.3.4- Organisation des orpailleurs (Projet IPEC et partenaires)

Il faut organiser les orpailleurs et les former aux techniques de plaidoyer et de négociation. Au Burkina Faso, la création d'une organisation nationale des orpailleurs forte s'avère nécessaire pour leur permettre de mieux négocier devant les sociétés minières et plaider leur cause.

1.3.5 – Budgets de lutte dans les Etats (Gouvernement Niger et Burkina Faso)

Il faut prévoir dans les budgets des Etats concernés des fonds pour la lutte contre le travail des enfants dans les mines. L'atteinte des objectifs millénaires qui sont la raison d'être des DSRPs est à ce prix.

1.3.6- Mobilisation des ressources financières (Projet, IPEC, bureau sous-régional)

Le projet doit se concentrer sur la mobilisation des ressources financières et l'établissement des partenariats avec des organisations internationales, qui peuvent accompagner et financer les actions définies pour réduire le travail des enfants dans les mines. Les membres des CDN des pays devront être formés à cet effet aux techniques de plaidoyer.

II- INTRODUCTION

Le présent document porte sur l'évaluation à mi parcours du projet intitulé : Prévention et élimination du travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest. Ce projet qui a une durée de trois ans devait s'étendre du 30 septembre 2005 au 31 décembre 2008. Il a commencé de manière effective en mai 2006 et devra s'achever en Juillet 2009. Les périodes de programmation des activités utilisées pour ce projet sont les suivantes:

Période 1 : 01.05.2006 – 31.08.2006
Période 2 : 01.09.2006 – 28.02.2007
Période 3 : 01.03.2007 – 31.08.2007
Période 4 : 01.09.2007 – 29.02.2008
Période 5 : 01.03.2008 – 31.08.2008
Période 6 : 01.09.2008 – 31.12.2008.

La période d'évaluation (novembre 2007) se situe donc à période 4 de la programmation et survient après dix huit mois de réalisation effective des activités du projet sur le terrain.

Le budget disponible pour cette phase est de 3,000,000 USD. Le principal bailleur des fonds est USDOL (Department of Labor of the United States of America) basé à Washington D.C. L'Agence d'exécution est le Bureau International de Travail à travers son Programme IPEC (International Programme on the Elimination of Child Labour) qui a son siège à Genève. Les langues de travail sont le Français et l'Anglais.

Le projet est exécuté dans deux pays le Niger et le Burkina Faso (le Mali étant pays non core). Les activités opérationnelles du projet sont réparties dans quatre sites à raison de deux sites par pays (Komabangou et M'Banga pour le Niger, Gorol Kadjè et Ziniguima pour le Burkina Faso). Le bureau sous régional du projet est situé à Niamey (Niger).

Suivant les termes de référence, cette évaluation à mi-parcours poursuit trois buts :

1- servir comme un instrument d'apprentissage à IPEC et à l'équipe du projet ; de manière plus spécifique :

- mesurer les progrès réalisés par le projet ainsi que ses performances ;
- examiner la manière dont le projet atteint ses objectifs ;
- examiner les ressources utilisées et les activités réalisées ;
- déterminer les contraintes affectant la mise en œuvre du projet et proposer des solutions appropriées ;

2- Fournir de l'information à tous les partenaires pour évaluer et réviser ci- possible les plans de travail. Identifier l'impact potentiel des stratégies d'intégration et suggérer les voies pour améliorer l'implication des structures gouvernementales et autres partenaires sociaux;

3- Identifier les bonnes pratiques émergentes pour mieux planifier les projets futurs et distribuer de manière réaliste les ressources.

La méthodologie utilisée pour cette évaluation était la suivante :

- Interview structurée du Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet ;
- Echanges avec deux experts d'USDOL et un Conseiller des Services Techniques IPEC du siège;
- Analyse de la documentation existante (Document du projet, rapports d'avancement, programmes d'actions, rapports d'étape, etc) ;
- Interviews semi structurées des différents acteurs (partenaires institutionnels, organisations professionnelles, institutions internationales et agences d'exécution) sur la base de l'outil d'intervention élaboré à cet effet (voir en annexe) ;
- Visites des sites du projet (Komabangou, M'Banga, Gorol Kadjè et Ziniguima) et échanges/interviews avec les enfants, parents, communautés, enseignants et autres acteurs du projet ;

- Ateliers de restitution d'un jour organisés à Niamey (Niger) et Ouagadougou (Burkina Faso). Chaque atelier qui a connu la participation active des principaux acteurs du projet était organisé de la façon suivante : a) exposés (Projet BIT/IPEC Mines, Agences d'exécution, Partenaires institutionnels, Consultant/Evaluateur), b) débats et partage sur les présentations faites, c) synthèse et formulation des recommandations par les participants.

Le présent rapport d'évaluation qui rend compte de notre travail, se structure de la manière suivante:

- Constatations faites ;
- Conclusions ;
- Recommandations ;
- Leçons apprises et bonnes pratiques émergentes ;
- Annexes.

III- CONSTATATIONS

3.1 *Contexte socio-économique de la région*

Les zones d'orpaillage sont des zones rurales à vocation essentiellement agro pastorale avec une prédominance de l'activité d'élevage du bétail. Malheureusement cette activité est tributaire du climat et, l'insuffisance ou l'irrégularité des pluies engendrent les sécheresses fréquentes, la baisse des récoltes et le manque de moyens de subsistance. La pauvreté s'installe et oblige beaucoup des personnes à abandonner leur vie traditionnelle à la recherche d'une vie meilleure. C'est ainsi que certains émigrent dans les zones riches en minéraux pour chercher la fortune dans le secteur de l'orpaillage.

Les enfants orpailleurs quant à eux, proviennent de trois origines:

- La première catégorie est formée par les propres enfants des orpailleurs. Ces enfants, tout âge confondu, sont présents sur le site avec leurs parents ; ceux qui sont âgés de 5 à 18 ans travaillent avec leurs parents dans de dures conditions afin d'augmenter les revenus de leurs familles ;
- La seconde catégorie concerne les enfants qui, poussés par les effets de la pauvreté, ont quitté leurs villages et se sont rendus sur les sites à la recherche de moyens de subsistance pour eux-mêmes et pour leurs familles. Ils sont employés par des propriétaires de puits, de parcelles ou de hangars de traitement du minerai. Il arrive que leurs employeurs soient également leurs tuteurs sur le site ;
- La troisième catégorie est constituée d'enfants orphelins ou d'enfants non accompagnés venus d'autres villages, qui travaillent et vivent sur le site sans tuteur.

En ce qui concerne la scolarisation, il n'y a pas de données fiables sur le recrutement scolaire et les niveaux de réussite des enfants vivant et travaillant sur les sites d'orpaillage dans chacun des pays. Dans les zones rurales, surtout dans les zones d'orpaillage éloignées, les installations pédagogiques sont inaccessibles, inadéquates ou tout simplement inexistantes ; ce qui se traduit par le fait que les taux d'alphabétisation dans ces zones sont plus les bas des pays. Une étude d'IPEC au Burkina Faso a prouvé que 85% des enfants à Essakane et Gorol Kadgé n'avaient jamais été à l'école, et que les écoles étaient, respectivement, à 30km et 10km de ces sites aurifères.

Des ONGs ont tenté d'établir des infrastructures scolaires de base sur des sites, mais quelques-unes seulement ont survécu, une fois que le support financier extérieur était terminé. Les taux d'abandon dans de telles écoles situées sur des sites, et aussi des écoles des villages environnants, sont élevés, comme beaucoup de parents ne peuvent supporter les frais d'inscription ou n'arrivent pas à fournir le minimum vital pour l'école. D'autres raisons comprennent les grossesses précoces, le manque d'intérêt pour l'école, le désir et le besoin majeur des enfants de gagner de l'argent eux mêmes et de contribuer au revenu familial.

Les conditions économiques déclinantes et le manque de métiers formels ou de plans d'apprentissage professionnel soutenus, se combinent pour affaiblir la motivation et l'élan vers l'école dans beaucoup de zones d'orpaillage, forçant ainsi un grand nombre d'enfants à chercher du travail dans les fosses, à un âge précoce. Les enfants ont besoin désespérément, soit d'une éducation primaire de base, soit d'un apprentissage professionnel qui leur fournira des connaissances utiles pour chercher des moyens d'existence alternatifs, hors de l'orpaillage, dans l'avenir, avec un revenu équivalent ou majoré.

Il faut aussi signaler que le Niger et le Burkina Faso sont membres du BIT et ont ratifié les conventions relatives au travail des enfants incluant notamment :

- Convention N°5 définissant l'âge minimum pour les enfants qui leur permet d'entreprendre des tâches industrielles (1919) ;
- Convention N°33 relative à l'âge minimum qui est permis pour entreprendre des tâches non-industrielles ;
- Convention N°138 sur l'âge minimum pour l'emploi (ratifié au Niger en 1978 et au Burkina Faso en 1999) ;

- Convention N°182 concernant les pires formes du travail des enfants, le besoin d'entreprendre des actions immédiates pour assurer leur élimination (ratifiée au Niger en 2002 et au Burkina Faso en 2001).

De plus, le Burkina Faso et le Niger ont ratifié des conventions suivantes relatives aux enfants et aux adolescents (à noter que l'âge minimum pour le travail est 14 ans au Niger et 15 ans au Burkina Faso) :

- Convention N°10 sur l'âge minimum (agriculture) en 1921 ;
- Convention N°60 sur l'âge minimum (industrie) révisée en 1937 ;
- Convention N°123 sur l'âge minimum (les tâches souterraines) 1965.

Les deux pays ont adopté la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) sur les droits des enfants (1989). Dans cette charte, l'article 15, pour appuyer la mission consistant à éliminer le travail des enfants et à lutter contre les pires formes du travail des enfants déclare :

« L'enfant est protégé de toute forme d'exploitation économique et des travaux dangereux ou comportant des risques pouvant compromettre son éducation ou sa santé physique, mentale, spirituelle ou morale et son développement social »

3.2 Conception et planification du projet.

Il s'agit dans cette partie d'analyser la validité de la conception du projet c'est-à-dire sa logique et sa cohérence. Cette analyse portera sur les problèmes, les objectifs et le cadre logique de l'intervention.

3.2.1. Analyse des problèmes

L'analyse des problèmes peut se résumer en trois séquences : la détermination du problème central, de ses effets et de ses causes. Cette analyse est faite dans le document projet et sa logique est la suivante.

Problème central

Il peut s'énoncer comme suit :

Dans le secteur de l'orpaillage, les enfants mènent, dans des conditions très difficiles, des travaux dangereux et comportant des risques pouvant compromettre leur éducation, leur santé physique, mentale, spirituelle et morale. Ces travaux qui tiennent compte du sexe sont les suivants :

Pour les garçons :

- creusage et extraction du minerai ;
- transport du minerai ;
- concassage / broyage ;
- Lavage du minerai.

Pour les filles

- transport du minerai de l'aire d'extraction à l'aire de traitement ;
- concassage / broyage ;
- Vannage de la roche broyée ;
- vente d'eau, d'aliments et articles divers.

Effets du Problème :

Les effets de ce problème sur les enfants qui travaillent sur les sites d'orpaillage sont entre autres :

- la mort par les éboulements des galeries souterraines, les étouffements par manque d'air pur, ou, les noyades dans les trous ;
- les blessures et accidents par les chutes de hauteur dans les trous ;
- les maladies consécutives à la fatigue générale engendrée par la charge et la durée excessive de travail, les affections respiratoires telles que la silicose, les bronchites, les pneumopathies dues à l'exposition aux poussières;
- les épidémies et autres maladies dues à la mauvaise hygiène de vie et à la malnutrition ;
- les maladies sexuellement transmissibles et SIDA dues à la prostitution ;
- la déformation du squelette par les contraintes posturales au travail, le port des charges lourdes et les déplacements fréquents;
- les retards de croissance causés par l'intensité du travail sur les organes, les os et les muscles ;
- les troubles de la personnalité de l'enfant causés par le manque d'affection, les violences verbales et les injustices sociales criardes ;
- les troubles psychiques provoqués par la consommation des stupéfiants;
- l'avenir hypothéqué à cause de l'analphabétisme et du manque de qualification.

Causes du problème

Les principales causes du travail des enfants peuvent être résumées en :

- L'extrême pauvreté des familles ;
- Le manque d'infrastructures socio-éducatives dans les zones d'orpaillage;
- La non scolarisation ou la déscolarisation précoce des enfants ;
- Le nomadisme traditionnel des orpailleurs ;
- la méconnaissance des conséquences à long terme du travail des enfants ;
- Le caractère illégal et informel du secteur de l'orpaillage ;
- Le manque ou l'insuffisance des ressources publiques permettant d'assurer la surveillance du secteur de l'orpaillage et l'application de la réglementation ;
- Le faible niveau d'organisation des associations de mineurs.

3.2.2. Analyse des objectifs

A partir de l'analyse des problèmes qui présente la situation actuelle/problématique, une analyse des objectifs a été faite pour présenter la situation souhaitée avec les analogies suivantes :

- La solution au problème central devient l'objectif final ou objectif de développement;
- Les solutions aux effets deviennent les finalités ;
- Les solutions aux causes du problème deviennent les objectifs immédiats.

Ainsi, du problème central intitulé :

Les enfants mènent dans les mines artisanales, dans des conditions très difficiles, des travaux dangereux et comportant des risques pouvant compromettre leur éducation, leur santé physique, mentale, spirituelle et morale ;

L'objectif de développement a été défini comme suit:

Contribuer à la prévention et à l'élimination du travail des enfants dans les mines artisanales d'or en Afrique de l'Ouest

- Les solutions aux causes deviennent les objectifs immédiats. Le tableau ci-après présente les différentes analogies.

Causes des problèmes	Objectifs immédiats
- Extrême pauvreté des familles - Nomadisme traditionnel des orpailleurs	Les familles des zones focales ont amélioré leur sécurité économique et leur stabilité : 1500 familles bénéficiaires directs et 3000 bénéficiaires indirects
- Non scolarisation ou déscolarisation précoce des enfants - Méconnaissance des conséquences à long terme du travail des enfants - Manque d'infrastructures socio-éducatives	Les enfants et les jeunes des zones focales sont moins exposés à une exploitation par le travail : 4000 enfants bénéficiaires directs (dont 3000 reçoivent des services éducatifs) et 3000 enfants bénéficiaires indirects
- Manque ou insuffisance de capacités et des ressources publiques permettant d'assurer la surveillance du secteur de l'orpaillage et l'application de la réglementation - Caractère illégal et informel du secteur de l'orpaillage	Les politiques et les structures nationales des pays d'intervention soutiennent les actions engagées localement
- Faible niveau d'organisation des associations de mineurs	La cohésion communautaire est renforcée dans les zones focales : organisation des mineurs en coopératives et autres associations dans les communautés visées
	Un modèle réaliste pour l'élimination de manière durable du travail des enfants dans les mines est élaboré et répliquable.

Ainsi, les objectifs immédiats dérivent des causes de problèmes énumérées et l'on peut dire qu'il y a une certaine cohérence entre les objectifs et les problèmes comme le présente le tableau ci-dessus. En ce qui concerne l'objectif immédiat portant sur l'élaboration du modèle portant sur l'élimination du travail des enfants, il ne dérive pas d'un problème relatif au travail des enfants à l'orpaillage, mais d'une stratégie pour étendre les actions de lutte contre le travail des enfants dans tous les sites aurifères.

En ce qui concerne la solution au « manque des structures socioéducatives » qui n'a pas été prise en compte dans les objectifs immédiats, le problème a surgi au cours de la mise en œuvre du projet et il a fallu trouver des solutions d'urgence comme la construction des salles de classes et des maisons de maîtres. C'est donc une condition critique qu'il fallait absolument prendre en compte pour atteindre les objectifs de ce projet.

En définitive, les objectifs étaient clairement formulés, en décrivant les solutions aux problèmes et besoins identifiés.

3.2.3. Analyse du cadre logique

3.2.3.1. Analyse de la logique d'intervention (1ère colonne du Cadre logique)

La logique d'intervention présente la hiérarchie des objectifs, de l'objectif le plus élevé (objectif de développement) aux activités. Dans la logique d'intervention, après avoir déterminé l'objectif de développement et les objectifs immédiats, on détermine les produits qui dérivent en fait des objectifs immédiats et qui sont nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs. A partir de chaque produit, on détermine les activités nécessaires pour l'atteinte du produit.

Ainsi, pour atteindre l'objectif de développement qui est : Contribuer à la prévention et l'élimination progressive du travail des enfants dans le secteur de l'orpaillage en Afrique de l'Ouest

Il faut que les cinq objectifs immédiats suivants soient atteints:

- 1- Les enfants et les jeunes des zones focales sont moins exposés à une exploitation par le travail ;
- 2- Les familles des zones focales ont amélioré leur sécurité économique et leur stabilité ;
- 3- La cohésion communautaire est renforcée dans les zones focales : organisation des mineurs en coopératives et autres associations dans les communautés visées;
- 4- Les politiques et les structures nationales des pays d'intervention soutiennent les actions engagées localement;
- 5- Un modèle réaliste pour l'élimination de manière durable du travail des enfants dans les mines est élaboré et répliquable.

Pour atteindre chaque objectif immédiat, les produits ont été déterminés. Par exemple pour l'objectif immédiat 1 il s'agit des trois produits suivants:

- 1.1. Système de «surveillance du Travail des Enfants » impliquant la communauté est établi dans les communautés cibles ;
- 1.2. Les enfants dans les communautés ciblées bénéficient de services éducatifs (éducation non formelle ou alphabétisation de base, crèche, niveau primaire, secondaire et initiation professionnelle) à travers un système impliquant la communauté ;
- 1.3. Les clubs de jeunes organisés dans les communautés ciblées.

Pour atteindre chaque produit, des activités ont été identifiées. Par exemple dans le cas du produit 1.1. huit activités ont été déterminées (voir en annexe).

Ainsi, la logique est la suivante : les intrants utilisés (humains, matériels, financiers et temporels) permettent de réaliser les activités. Si les activités sont réalisées, elles permettront d'atteindre les produits. Si les produits sont atteints, ils permettront l'atteinte des objectifs immédiats. Si les objectifs immédiats sont atteints, ils contribueront à l'atteinte de l'objectif de développement.

Le document de projet présente ainsi cette logique reliant les intrants, les activités et les résultats avec chaque objectif immédiat.

3.2.3.2. Analyse des indicateurs objectivement vérifiables et moyens de vérification (2^e et 3^e colonnes du cadre logique)

Les indicateurs objectivement vérifiables et les moyens de vérification ont été déterminés pour chaque objectif immédiat. En ce qui concerne les indicateurs, ils n'ont pas été quantifiés dans le document de projet ; mais, ils le sont dans les documents opérationnels; preuve que les ateliers « SPIF » qui ont été réalisés en août 2006, ont permis de mieux cadrer l'intervention.

En exemple, le tableau ci-après présente de manière claire les indicateurs pour l'objectif immédiat 1

Indicateurs	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Total
	01.05.06 – 31.08.06	01.09.06 – 28.02.07	01.03.07 – 31.08.07	01.09.07 – 29.02.08	01.03.08 – 31.08.08	01.09.08 – 31.12.08	
1. Nombre de garçons et filles retirés du travail des enfants	0	300	100	400	500	200	1500
2. Nombre de garçons et filles empêchés de travailler	200	350	550	600	500	300	2500
3. Nombre d'enfants retirés et scolarisés (classification par sexe, âge et type d'éducation)	0	300	100	400	500	200	1500
4- Nombre d'enfants empêchés de travailler et scolarisés (classification par sexe, âge et type d'éducation)	0	300	100	400	500	200	1500
5. Nombre d'enfants ayant terminé une année de cours ou de formation	0	300	100	400	500	200	1500
6- Nombre d'enfants ayant participé régulièrement (au moins 3 fois par semaine) à des activités de clubs, loin des mines	0	100	200	300	200	200	1000

Source: TPR Septembre 2007 et PRODOC.

Dans ce tableau nous pouvons calculer le nombre des enfants prévus pour la scolarisation (indicateur 3 et 4), soit au total 3000 enfants et pour la période 4 (au moment de l'évaluation à mi-parcours) ces prévisions sont de 1600 enfants.

3.2.3. 3. Analyse des hypothèses et de l'environnement au sens large

Les hypothèses ou facteurs externes pouvant influencer l'atteinte des objectifs immédiats ont aussi été déterminés dans le cadre logique. Certaines hypothèses comme : « La communauté est impliquée et accepte de construire et d'assurer la maintenance d'un centre scolaire ou communautaire pour loger l'école » se sont avérées concrètes et des mesures ont été prises.

Aussi, qu'il soit question du macro environnement (facteurs politico administratifs, économiques, socioculturels, infrastructurels et physiques) ou du microenvironnement (acteurs) les éléments nécessaires ont été pris lors de la conception du projet. En ce qui concerne les acteurs, les principaux acteurs concernés sont : les

- Gouvernements;
- Collectivités décentralisées;
- Organisations des travailleurs ;
- Organisations des employeurs ;
- Organisations non gouvernementales ;
- Autres organisations de la société civile ;
- Communautés ;
- Associations d'orpailleurs ;
- Familles ;
- Enfants.

Les responsabilités des ces acteurs ont été déterminées dans les plans d'action élaborés en août 2006 lors des ateliers SPIF.

3.2.4. Prise en compte des leçons apprises dans les interventions ultérieures

Les leçons apprises dans les interventions passées d'IPEC en général, au Burkina Faso et au Niger en particulier ont été bien prises en compte dans la conception du projet. Ainsi donc, les axes d'intervention d'IPEC à savoir, la formation et la sensibilisation pour une mobilisation sociale, le renforcement des capacités et les actions directes forment le socle d'intervention du projet. De plus, l'implication de tous les acteurs tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel et surtout la mise en place du volet AGR permettent une mise en œuvre concertée et participative des activités du projet.

3.3 Mise en œuvre du projet

Il s'agit dans cette partie, d'évaluer si le processus de prestation se concentre sur les facteurs affectant l'exécution du projet afin de déterminer si le projet est resté dans la droite ligne de la réalisation de ses objectifs à travers les différentes étapes opérationnelles.

3.3.1. Activités réalisées

Les différents documents réalisés par le projet (rapports techniques d'avancement, note technique, rapports SPIF) ainsi que les entretiens faites lors de l'évaluation ont permis de présenter les activités réalisées par la coordination sous-régionale. Ces activités qui portent principalement sur la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement des capacités et les actions directes sur les communautés ont été réalisées à trois niveaux : sous- régional, national et local.

3.3.1.1. Activités sous-régionales

Ces activités concernent à la fois le niveau sous-régional et les interventions du Projet au-delà de la sous région. Elles s'étendent, du renforcement des capacités des personnels du projet et des institutions partenaires, aux activités menées par les différents acteurs dans la sous région avec pour but de conscientiser les acteurs qui prennent des décisions stratégiques en plus de développer leurs connaissances, habiletés et attitudes dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines.

3.3.1.2. Activités réalisées au niveau national

Ces activités qui sont réalisées de manière simultanée dans les deux pays concernent :

- l'organisation des ateliers sur la planification stratégique tenus en Août 2006 à Niamey et à Ouagadougou avec les partenaires institutionnels et autres potentielles agences d'exécution du projet. Ces ateliers ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur la programmation des activités et la répartition des tâches ;
- l'information des partenaires publics et privés (y compris les organisations des travailleurs et des employeurs) sur le travail des enfants dans l'orpaillage à l'occasion de diverses rencontres au niveau national;
- la sensibilisation de plusieurs partenaires : leaders communautaires, membres de l'Association Nationale des Orpailleurs du Niger, chefs traditionnels, élus locaux, etc ;
- la formation de plusieurs acteurs :
 - orpailleurs sur les risques professionnels dans l'orpaillage ;
 - acteurs concernés par l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) au Niger ;
 - acteurs sur le développement et la gestion de la base de données du SOSTEN/SOSTEB en Octobre 2007 ;
- l'organisation des ateliers de réflexion comme l'atelier national de conception et de mise en place d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants au Burkina Faso (SOSTEB) en Octobre 2007.

3.3.1.3. Activités réalisées au niveau local

Il s'agit des actions relatives à la sensibilisation, et aux actions directes sur les communautés.

a- Sensibilisation

Les activités se résument en :

- sessions de sensibilisation des communautés locales, des autorités locales des orpailleurs, et des enfants sur les sites du Projet à l'occasion de diverses missions de suivi des activités sur le terrain;
- organisation dans les sites du projet des Journées d'Information des orpailleurs, et sur les interventions des partenaires et agences d'exécution du Projet IPEC Mines dans la lutte contre le travail des enfants.

Ces actions ont fait mieux connaître le projet au niveau local ; tous les divers acteurs rencontrés le confirment.

b- Actions directes

Elles se réalisent dans les sites d'intervention du projet qui sont Komabangou et M'Banga pour le Niger, Ziniguima et Gorol Kadjè pour le Burkina Faso. Deux Mini- Programmes d'Action ont été initiés dans les deux pays grâce au financement et l'appui technique du Projet. Ils comprennent:

- la scolarisation des enfants au Niger;
- l'appui à la mise en place d'une mutuelle de santé à Komabangou;
- la réalisation d'un documentaire vidéo sur le travail des enfants dans l'orpaillage à Komabangou et M'Banga.

A côté de ces actions qui sont somme toute achevées et qui ont permis de retirer ou de prévenir les enfants de l'orpaillage, il y'a des actions qui doivent démarrer comme:

- la réalisation d'une enquête de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage dans les sites du projet par l'INS (au Niger) et par le cabinet BBEA avec la supervision de l'INSD au Burkina Faso;
- la scolarisation des enfants dans les sites du projet;
- le renforcement des capacités des enseignants et des encadreurs sur le travail des enfants ;
- l'appui aux femmes orpailleuses et la formation professionnelle des jeunes filles;
- la mobilisation communautaire, la formation professionnelle des enfants et l'appui aux membres de famille pour des AGR;
- la réalisation d'activités extra-scolaires en faveur des enfants;
- etc.

3.3.2. Stratégie de réalisation des activités

Ce projet est complexe étant donné le fait qu'il embrasse plusieurs domaines d'intervention (*réduction de la vulnérabilité infantile, sécurité économique des familles, cohésion communautaire ; soutien et apport aux politiques et structures nationales, apprentissage et partage*). Il intègre beaucoup des acteurs qui ont la

compétence, la réputation et les moyens (humains et financiers) pour entreprendre des actions à long terme sur le plan économique et financier. Seul l'objectif final du projet compte : contribuer à la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest.

Conscient de cette complexité, le management du projet a adopté la formule de « projet fédérateur » qui permet à toutes les parties prenantes de contribuer de manière optimale à la réalisation des activités au lieu de se focaliser sur des programmes d'actions spécifiques au projet. Le projet intègre ainsi donc toutes les parties prenantes qui œuvrent pour l'élimination du travail des enfants dans l'orpaillage qu'elles soient du public, du privé, des associations ou des individus.

Ainsi, les principales parties prenantes de ce projet sont constituées de plusieurs structures :

- Les structures étatiques dans les domaines du travail et des affaires sociales, des mines et de l'énergie, de la santé publique, de l'éducation, de la justice, de l'aménagement du territoire, du développement agricole, des universités et des droits de l'homme, etc ;
- Les organisations de la société civile comme les organisations professionnelles d'employeurs, les centrales syndicales des travailleurs, les ONGs et Associations ;
- Les institutions internationales comme le Programme BIT-IPEC, UNICEF, PNUD, PLAN International, World Vision, etc.

Cette stratégie s'est avérée efficace. Pour illustrer un aspect, on peut prendre le cas de l'école primaire de Komabangou (site 2) qui a bénéficié des salles de classes construites par World Vision et la Coopération Française. Le Projet IPEC Mines avait déjà appuyé la scolarisation des enfants dans son mini programme, mais, les structures manquaient.

3.3.3. Management du projet

3.3.3.1. Ressources humaines du Projet

Le personnel du projet est constitué par :

- Un Conseiller Technique Principal qui bénéficie de l'appui des Services Techniques IPEC au siège au niveau international ;
- Un coordonnateur de projet terrain au Niger ;
- Une chargée de programme pour le Burkina Faso ;
- Un assistant financier pour la sous région;
- Une assistante financière au Niger ;
- Un chauffeur au Niger.

Deux assistants administratifs à temps partiel (un au Niger et un au Burkina Faso).

Il faut noter qu'au Burkina Faso, l'assistant administratif est sollicité par trois projets IPEC, ce qui limite sa disponibilité et la chargée des programmes doit quelquefois effectuer toutes les tâches (administratives et techniques).

3.3.3.2. Ressources Matérielles

Si les équipements informatiques fonctionnent de manière excellente, les conditions ergonomiques (cadre de travail) sont bien médiocres. En effet, en plein sahel les experts travaillent dans des bureaux non climatisés ou avec des climatiseurs de fortune.

En ce qui concerne les moyens de transport, le projet est équipé d'un seul véhicule qui est au siège, au Niger. Au Burkina Faso, le projet utilise pour ses déplacements vers les sites, le véhicule IPEC ; où alors, quand il n'est pas disponible, un véhicule de location. La situation n'était pas difficile tant que le suivi intensif dans les sites du projet situés à des distances moyennes de 200 kilomètres n'était pas encore indispensable ; avec le démarrage des PAs, la situation risque de devenir délicate.

3.3.3.3. Procédures d'approbation des activités

D'une manière générale, les communications relatives à la gestion du projet se font généralement par mail, téléphone et quelquefois par fax quand il faut transmettre des documents signés et que le mail ne fonctionne pas. Les délais sont quelquefois très longs malgré les efforts des gestionnaires à les réduire.

Les procédures d'approbation des programmes d'action sont longues et compliquées. Les programmes d'action sont préparés par les agences d'exécution et soumis aux coordonnateurs nationaux. Ces derniers, après validation envoient les drafts au CTP pour avis et commentaires. Après que la dernière version ait été approuvée, le coordonnateur national contacte le comité directeur national pour son approbation officielle. Le CTP transmet ensuite le document à IPEC Genève dès que le bureau national BIT approuve. C'est quand le document revient de Genève que le Directeur Régional du BIT peut signer le contrat avec l'agence d'exécution. Toutes ces étapes ne peuvent pas durer moins de cinq mois. Ainsi, la plupart des programmes d'action soumis en drafts par les agences d'exécution en janvier et février 2007 ont été retouchés pour être soumis de nouveau en Juillet 2007. C'est le cas des PAs des structures suivantes : DGTSS/DLTE et AJTB au Burkina Faso ; DTSS/CLTE, Ministère des Mines et carrières, DEMPE et Unions des syndicats au Niger. Les structures des ministères de l'Education de Base au Burkina Faso et au Niger qui ont soumis leurs PAs en Juillet 2007 attendent toujours.

Il faut cependant signaler que ces délais longs sont aussi causés par les rejets et des retards pris dans le montage des PAs par les agences d'exécution qui ont peu des capacités dans le domaine.

3.3.3.4 Suivi des activités

Au démarrage du projet, les deux ateliers de planification stratégique qui ont été faits avec les partenaires ont permis d'organiser le travail du projet sur le terrain : le plan d'action du projet a été élaboré ainsi que la quantification des indicateurs. Un plan de travail annuel pour le projet a été préparé et soumis au donateur.

Le personnel du projet BIT/IPEC/Mines suit l'exécution du projet et un rapport est fait au donateur sur le progrès accompli, selon les indicateurs établis dans le plan de travail, les problèmes rencontrés et l'action corrective proposée. Le rapport est en accord avec le calendrier et le format accepté par le donateur.

Au niveau de chaque pays, le projet initie actuellement la mise en place d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants. Il sera constitué au niveau stratégique par le Comité Directeur National de Lutte contre le Travail des enfants (en abrégé CDN) qui doit être relayé au niveau régional par le comité régional et au niveau de base par le comité local. La mise en œuvre devra être terminée dans les meilleurs délais pour permettre au système de commencer à se déployer.

3.3.3.5 Gestion financière et paiements

La gestion financière du projet n'est pas simple surtout au Burkina Faso où le BIT n'est pas représenté et c'est le PNUD qui s'occupe des paiements. Ces derniers sont souvent retardés, à cause des communications ne sont pas toujours aisées.

Ainsi, certaines activités programmées n'ont toujours pas commencées. C'est le cas de l'enquête de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso à réaliser par le cabinet d'études BBEA dont le contrat avait été signé en saison des pluies où les zones d'enquêtes sont inaccessibles ; le commencement avait été repoussé en octobre 2007, mais, les activités tardent toujours à débiter. La principale raison est le retard pris dans le paiement de la première tranche du contrat. Au Burkina Faso, toutes les agences d'exécution semblent être dans cette situation. Dans la scolarisation, elles ont été contraintes de débiter les activités dans les zones d'intervention pour respecter les calendriers officiels (inscription des élèves en septembre) alors que les paiements des premières tranches ne sont pas encore effectifs. Or, les capacités d'intervention de ces agences d'exécution sont limitées ; elles ont des ressources humaines bien déterminées, mais des ressources financières bien limitées.

3.3.3.6. Définition claire des rôles des partenaires et répartition des responsabilités

Une confusion des rôles des différents acteurs de la chaîne de lutte a été notée dans les propositions de programmes d'actions. Nombre d'acteurs se focalisent sur les missions dévolues aux ONGs (peut être plus

rémunératrices), bien qu'ayant été bien informés des missions du projet. C'est le cas de certaines organisations de travailleurs, collectivités locales et autres autorités traditionnelles. Cette situation prolonge le temps de préparation des PAs.

Or, dans le processus, les différents acteurs ont chacun un rôle spécifique :

- Les partenaires étatiques jouent le rôle régalién de l'Etat qui est celui de supervision du processus, du contrôle de la régularité et de la gestion des conflits qui peuvent émerger dans cet environnement où la compétition est de rigueur;
- Les syndicats doivent jouer le rôle de négociation et plaider ;
- Les ONGs assurent les activités relatives à la scolarisation, à la formation professionnelle et l'appui aux AGR ;
- L'équipe du projet organise les activités, les dirige et les coordonne et assure le renforcement des capacités.

3.4 Efficacité

Cette phase analyse l'atteinte des objectifs immédiats ainsi que l'incidence sur les groupes cibles. Les objectifs immédiats pour ce projet sont :

- 1- Les enfants des zones ciblées et les jeunes sont moins vulnérables au travail abusif ;
- 2- Renforcement de la sécurité et de la stabilité économique des familles des zones cibles ;
- 3- Cohésion communautaire des zones cibles renforcée ;
- 4- Les politiques et les structures nationales soutiennent les actions engagées localement ;
- 5- Un modèle réaliste d'élimination durable du travail des enfants est prêt à être répliqué dans le développement de la région Liptako – Gourma.

3.4.1. Objectif immédiat 1 : Les enfants des zones ciblées et les jeunes sont moins vulnérables au travail abusif.

Cet objectif a été reformulé de manière spécifique et mesurable de la façon suivante : Les enfants et les jeunes des zones focales sont moins exposés à une exploitation par le travail : 4000 enfants bénéficiaires directs (dont 3000 reçoivent des services éducatifs) et 3000 enfants bénéficiaires indirects.

3.4.1.1- Enfants recevant les services éducatifs

Les indicateurs relatifs à la scolarisation sont donnés dans le tableau ci-après :

Indicateurs	Prévisions	Prévisions à la période 4
Nombre d'enfants retirés et scolarisés (classification par sexe, âge et type d'éducation)	1500	800
Nombre d'enfants empêchés de travailler et scolarisés (classification par sexe, âge et type d'éducation)	1500	800
Total	3000	1600

Source: TPR Septembre 2007 et PRODOC. Totaux calculés par l'évaluateur.

Les données recueillies pour les enfants en scolarisation et qui permettent de comparer les prévisions et les réalisations se présentent de manière la manière suivante :

PAYS	Communautés d'orpillage	MPAs finalisés			PAs en démarrage		Total scolarisé	Total Prévisions
		Nombre scolarisé	Garçons	Filles	Nombre scolarisé	Nombre prévu		
NIGER	Koma Bangou	166	97	69	142	620	308	900
	M'Banga	117	70	47	118	680	235	1100
	Sous total	283	167	116	260	1300	543	2000
BURKINA FASO	Gorol Kadjé	155	60	95	160	540	315	400
	Ziniguima	93	48	45	75	310	168	600
	Sous total	248	108	140	235	850	483	1000
Total		531			495	2150	1026	3000
Prévisions à la période 4								1600

NB: Les données MPAs et PAs de ce tableau proviennent de plusieurs sources :TPR, données recueillies dans les écoles, etc. Les données pour les prévisions proviennent des documents plan d'action, TPR et PRODOC. Les totaux sont faits par l'évaluateur.

Si nous considérons que la scolarisation commence dès que les enfants sont inscrits à l'école, nous pouvons conclure qu'au 4^e trimestre les 1026 enfants sont en scolarisation (MPAs finalisés et PAs en démarrage) et que l'objectif scolarisation est atteint à 64% (1026/1600) suivant le plan de travail élaboré par le Projet dans les TPRs. Il y a un donc un retard par rapport aux prévisions. Ce retard est d'autant plus marqué quand on considère les prévisions totales du projet, l'atteinte de cette cible est à 34% (1026/3000). En fait, l'activité de scolarisation qui est particulièrement marquée par l'inscription des enfants dans les écoles se fait essentiellement à la rentrée scolaire (en septembre/octobre de chaque année).

Il faut signaler que certaines activités de scolarisation qui n'étaient pas prévues dans le PRODOC ont été réalisées vu leur importance et urgence. C'est le cas de l'activité préscolaire (Jardins d'enfants) qui est menée aujourd'hui et qui concerne plus de 200 enfants. Cette activité qui n'était prévue au départ est devenue indispensable dans la scolarisation pour éloigner les petits enfants de moins de 05 ans qui absorbent les poussières au moment où les mamans font le broyage du minerai.

Cette scolarisation connaît beaucoup des difficultés comme la pénurie des enseignants qui contraint souvent le Projet IPEC/Mines à rechercher les maîtres auprès des autorités compétentes (inspections d'enseignement primaire d'éducation) quelquefois avec rémunération pour quelques mois s'ils ne sont pas recrutés dans les administrations. Il faut aussi noter que les conditions de la scolarisation sont tellement préoccupantes que le projet BIT IPEC Mines a sollicité l'appui des partenaires (y compris de l'USDOL) à l'amélioration des infrastructures existantes (bâtiments en matériaux provisoires notamment,...). Les soutiens multiformes du projet à la scolarisation des enfants orpailleurs et l'engagement, voire la contribution des communautés ont favorisé la construction de deux salles de classes en matériaux définitifs sur le site de M'Banga (dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République du Niger). A Goro Kadjè au Burkina Faso, les initiatives du projet ont également favorisé la construction de trois salles de classes en matériaux définitifs, de trois logements pour les enseignants et d'un forage, dans le cadre du Programme du Millenium Challenge. A la suite des initiatives du projet et de l'ONG ADC/PDE (agence d'exécution du projet), Plan Burkina Faso s'est engagé à inscrire, parmi ses priorités en 2008 et 2009 ; la construction des quelques salles de classes en faveur de l'école de Ziniguima au Burkina Faso. Cette école a par ailleurs bénéficié d'une dotation en tables bancs de la Direction Régionale de l'Education de Base du Centre Nord à kaya.

3.4.1.2- Activités extra scolaires :

Les activités extra scolaires concernent beaucoup plus la sensibilisation, le sport, les exercices civiques et politiques, la formation des clubs jeunes. Les prévisions dans cette rubrique étaient de 1500 jeunes. A ce

jour, l'encadrement a commencé avec 263 jeunes dans la zone de Komabangou par la pratique du sport et la mise en place du COVILEC (Comité Villageois des activités de Loisirs et d'Education Civique) . La principale difficulté selon le maître d'œuvre (ONG Action Education) c'est de regrouper les groupes cibles pour assister aux réunions dans cet environnement où les gens sont à la recherche du « pain quotidien ». Dans les Programmes d'Action en démarrage, les prévisions portent sur 1228 individus. Mais, il faut intensifier ces activités telles que prévues dans le PRODOC et les étendre sur les autres sites.

3.4.1.3- Identification des enfants prévenus et retirés du travail

Les indicateurs relatifs au retrait et à la prévention des enfants sont donnés dans le tableau ci-après :

Source: TPR Septembre 2007 et PRODOC. Total calculé par l'évaluateur.

Indicateurs	Prévisions	Prévisions à la période 4
Nombre de garçons et filles retirés du travail des enfants	1500	800
Nombre de garçons et filles empêchés de travailler	2500	1700
Total	4000	2500

La réalisation des enquêtes de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage dans les sites aurifères avait pour but d'obtenir des informations qui devaient permettre:

- d'orienter les interventions de prévention, de retrait et de réinsertion socio-professionnelle des enfants, ainsi que celles visant la sécurisation des familles et la mobilisation des communautés ;
- de mesurer les progrès réalisés par le projet.

Ces enquêtes n'avaient pas encore eu lieu en novembre 2007 au moment de la mission terrain de l'évaluation à mi parcours. Pour suivre l'analyse de ces phénomènes, des opérations ont été initiées par le projet BIT/IPEC Mines pendant l'été 2007 dans le cadre des enfants bénéficiaires et devraient être poursuivies et finalisées. Les informations ainsi recueillies sur les données initiales des enfants seront complétées par les enquêtes de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage dans les localités couvertes par le projet permettront de mieux présenter la situation de départ.

En ce qui concerne la compréhension des définitions utilisées par IPEC pour identifier les enfants comme prévenus ou retirés du travail des enfants, des meilleures précisions ont été faites par l'équipe USDOL qui était en mission au Niger lors de la mission d'évaluation à mi-parcours du projet.

3.4.2- Objectif immédiat 2 : Renforcement de la sécurité et de la stabilité économique des familles des zones cibles

Cet objectif a été reformulé de la façon suivante : Les familles des zones focales ont amélioré leur sécurité économique et leur stabilité : 1500 familles bénéficiaires directes et 3000 bénéficiaires indirectes.

Le tableau des indicateurs planifiés se présente de la façon suivante :

Indicateurs	Prévisions	Prévisions pour la période 4
Plus de gain dans les mines pour les familles cibles	1500	1000
Sources de revenus des familles cibles diversifiées	5	4
Nombre de communautés ayant acquis des permis d'exploitation minière	20	17

Source: TPR Septembre 2007 et PRODOC.

Suivant les réalisations faites, l'appui aux familles (filles et mères) se présente de la façon suivante :

PAYS	Communautés d'orpillage	Nombre des personnes prévues dans PAs	Réalisations effectives	Total Prévu PRODOC
NIGER	Koma Bangou	200	95 (50 femmes et 45 jeunes filles)	450
	M'Banga	300	0	550
	Sous total		95	1.000
BURKINA FASO	Gorol Kadjè	150	0	200
	Ziniguima	90	0	300
	Sous total		0	500
Total		740	95	1500
Prévisions pour la période 4				1000

Source: TPR Septembre 2007 et PRODOC. Total calculé par l'évaluateur.

Les membres des familles concernés ici sont les femmes et les jeunes filles de plus de 13 ans (filles dont l'âge scolaire est dépassé). Les femmes orpailleuses sont alphabétisées, informées et sensibilisées sur les droits de l'enfant et les risques inhérents au travail des enfants dans le but de les engager à collaborer pour lutter contre le phénomène. Les jeunes filles qui ne peuvent plus aller à l'école sont sensibilisées contre le phénomène, et pour améliorer leurs conditions de vie, elles sont formées aux AGRs dans les activités suivantes : petite restauration, cosmétiques (fabrication de savons, fabrication de l'encens), broderie des mains, tatouage au henné, etc. D'autres activités comme le petit commerce et l'emboûche bovine et ovine sont prévues, mais, n'ont pas encore démarré.

Cet appui a démarré à Komabangou sur la moitié des effectifs prévus. A M'Banga les activités ont accusé un retard car les hangars n'ont pas été construits à temps par les communautés. Au Burkina, ces activités démarrent avec la mise en œuvre des PAs.

Toutes choses restant égales par ailleurs, à la fin de la mise en œuvre du projet, le taux de réalisation de ce volet sera de 49% (740/1500). En plus, la formation à ces activités qui dure en moyenne sept mois doit être suivie d'une autre période de financement afin de permettre aux familles cibles d'accroître leurs revenus pour subvenir à leurs besoins et prendre en charge leurs enfants prévenus ou retirés. Pour les jeunes filles, il faut prolonger la période d'apprentissage et d'encadrement si on veut arriver à des bons résultats.

3.4.3. Objectif immédiat 3 : Cohésion communautaire des zones cibles renforcée

Cet objectif a été reformulé comme suit : la cohésion communautaire est renforcée dans les zones focales : organisation des mineurs en coopératives et autres associations dans les communautés visées.

Les indicateurs prévus dans le PRODOC sont les suivants :

- Pourcentage des mineurs actifs dans les associations, les coopératives des communautés cibles (50 prévus au total dont 30 au 4e semestre) ;
- Nombre de projets spontanés, initiés des communautés cibles (7 prévus pour le Burkina Faso) ;
- Nombre de plans locaux adoptés par les communautés cibles (7 prévus pour le Burkina Faso).

Les activités devant permettre d'atteindre cet objectif ont démarré spécifiquement par la sensibilisation. Au Niger, les associations sont créées sous plusieurs formes et dans le site de M'Banga et on peut dénombrer :

- Un comité local de développement (CLD);
- Un comité de vigilance ;
- Six groupements dont quatre féminins et deux masculins.

Ces associations qui ont été initiées par le projet permettent d'améliorer les conditions de vie avec la participation de plusieurs. C'est ainsi que le CLD a pour rôle d'élaborer le plan de développement du village et veiller à la bonne marche des activités dans la cité où coexistent des orpailleurs venant de plus de neuf nationalités étrangères (Niger, Nigeria, Bénin, Togo, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Tchad). Le comité de vigilance surveille les migrations et veille qu'au niveau du site aurifère que la réglementation soit respectée. Les associations féminines sont actives dans l'entraide, les cotisations et les AGR. Pour les associations masculines, l'épargne est l'objectif premier.

Il faut souligner que ces associations viennent d'être mises en place et il faut encore attendre un certain temps pour qu'une certaine cohésion communautaire s'installe malgré l'engouement constaté surtout dans les associations féminines.

Au Niger, l'Association Nationale des Orpailleurs (ANO) existe. Elle est gérée par un bureau de 26 membres avec des représentations dans tous les sites aurifères. Elle est constituée d'environ 9000 membres qui sont les orpailleurs venant de plusieurs nationalités. Elle lutte pour préserver les intérêts de ses membres et surtout les abus dont ils sont l'objet. La branche de Komabangou vient d'être interdite par les autorités administratives à cause des « revendications intempestives » (selon le Préfet de TERA).

Au Burkina Faso, les PAs qui démarrent en ce moment contiennent les activités nécessaires à la mobilisation des orpailleurs. Aucune association nationale n'existe encore à ce jour.

3.4.4- Objectif immédiat 4 : Les politiques et les structures nationales soutiennent les actions engagés localement

Les indicateurs relatifs à cet objectif immédiat sont :

- Les DSRPs (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) des deux pays prennent en compte le travail des enfants ;
- Le comité inter-agences/inter-ministériel sur l'artisanat minier se réunit régulièrement pour coordonner ses activités ;
- Nombre de représentants des partenaires sociaux participant à la planification et autres activités.

En considérant ces indicateurs, on est tenté de conclure que cet objectif est pratiquement atteint. En effet, au Niger, la stratégie de développement minier du Niger qui a été adoptée le 12 avril 2007 comporte un axe sur le travail des enfants; le DSRP a intégré en fin août 2007, le travail des enfants avec un sous-comité Mines et Industries extractives. Au Burkina Faso, le DSRP élaboré prend en compte les actions de lutte. Au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS), une Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE) a été mise en place et fonctionne de manière effective. Le Ministre a nommé par arrêté les directeurs régionaux de travail comme points focaux de lutte contre le travail des enfants.

3.4.5- Objectif immédiat 5 : Un modèle applicable et soutenu de l'élimination du travail des enfants dans les mines est prêt et ses répliques largement diffusées.

Cet objectif a été reformulé de manière suivante : Un modèle réaliste pour l'élimination de manière durable du travail des enfants dans les mines est élaboré et répliquable.

Les indicateurs pour atteindre cet objectif et qui sont mentionnés dans le PRODOC sont les suivants :

- Nombre d'organisations utilisant des éléments du modèle du programme dans leurs plans ;
- Nombre de représentants des organisations où les modèles d'interventions ont été présentés.

Il faut noter que, dans la réalité, aucune organisation n'a été identifiée à la base ; encore moins des représentants éventuels. En plus, les éléments du modèle sont entrain de se mettre en place et les media de diffusion ne sont pour le moment pas encore définis. En fait, aucun programme d'action n'a été défini pour atteindre cet objectif.

3.5 *Efficienc e du projet*

C'est l'analyse des résultats du projet par rapport aux ressources allouées. Ces ressources sont financières, humaines et matérielles. Il est très difficile de faire cette évaluation car le projet est en pleine production et la plupart des résultats sont attendus. Néanmoins, pour les actions terminées comme les mini programmes d'action de scolarisation, nous pouvons faire certaines constatations.

Le tableau ci-après présente la situation :

PAYS	Communautés d'orpaillage	Nombre scolarisé	Coûts en \$	Ratios
NIGER	Koma Bangou	166	4,905	29.54
	M'Banga	117	4,774	40.80
	Sous total	283	9,679	34.20
BURKINA FASO	Gorol Kadjé	155	4,945	31.90
	Ziniguima	93	4,939	53.10
	Sous total	248	9,884	39.85
Total		531	19,563	36.84

N.B. Source : FISEXT/BPS .ILO/DAKAR. Project Budget Covering Contribution from IPEC. Date: 05-11-2007.

Ainsi le coût de scolarisation moyen des mini programmes d'action qui intègre toutes les dépenses réalisées pour l'opération est de \$36.84. Il est plus élevé dans la localité de Ziniguima et plus bas dans la localité de Komabangou sans qu'on puisse expliquer d'une quelconque manière.

3.6 *Pertinence du projet*

Ce volet examine si le projet a toujours un sens et répond aux besoins des bénéficiaires.

3.6.1 *Pertinence des objectifs*

De l'analyse de la problématique, il importe de remarquer que les enfants orpailleurs risquent toujours leur santé, leur sécurité, leur avenir, et, en un mot, leur vie dans l'environnement de l'orpaillage. Ils sont en situation de pires formes de travail eu égard à ces activités, au matériel de travail utilisé, au temps de travail, à l'hygiène et la sécurité au travail, à leur posture et aux charges transportées à longueur de journée, à la rémunération.

La prévention et l'élimination de ce travail des enfants sont donc nécessaires et justifient l'existence du présent projet.

3.6.2. *Pertinence des sites choisis et des groupes cibles*

Le Burkina Faso et le Niger regorgent de plusieurs sites miniers dont les méthodes d'exploitation sont différentes. Certains sites sont l'apanage des sociétés industrielles et l'exploitation minière se fait de manière moderne, à grande échelle avec utilisation des machines et une main d'œuvre adulte. Dans d'autres sites par contre, pratiquent l'exploitation minière artisanale, à petite échelle ou traditionnelle avec utilisation d'une main d'œuvre abondante (avec beaucoup d'enfants). Au moment où les pays d'Afrique de l'Ouest s'engagent à lutter contre le travail des enfants dans les mines et les carrières, le projet chargé de les appuyer est normalement dirigé vers les sites où l'utilisation des enfants est jugée importante, c'est-à-dire les sites à exploitation artisanale et dans lesquels les problèmes de tout ordre sont cruciaux. Ces sites sont supposés être les sites pionniers et les pays espèrent que les interventions vont s'étendre sur d'autres sites.

Quant aux choix des groupes cibles qui sont principalement les enfants et leurs parents, il s'explique par le fait que les enfants qui sont les principaux concernés doivent être, soit retirés de l'orpaillage soit prévenus

pour que l'objectif de développement soit atteint. Mais, comme ces enfants sont sous la protection et la gouvernance de leurs parents, une amélioration de la condition économique et sociale de ces derniers serait propice pour la viabilité du système après le projet.

3.6.3- Intégration de la stratégie du projet dans le développement des pays

En Juin 2005, le Burkina Faso et le Niger, pays concernés par le présent projet se sont engagés à éliminer le travail des enfants dans les mines artisanales dans les dix ans qui suivent. Ils ont aussi reconnu que la lutte contre la pauvreté passe par l'éducation des enfants et l'amélioration de leurs conditions. Or la politique des Etats est basée sur la lutte contre la pauvreté. Le Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP) que les Etats ont élaboré présente les axes d'intervention par secteurs. Ces axes contiennent des programmes d'intervention qui sont déclinés en programmes et projets. Dans le secteur emploi et sécurité sociale, la lutte contre le travail des enfants est un axe stratégique que le projet tente d'atteindre dans le secteur Mines.

3.7 Pérennité/Durabilité du projet

Dans ce chapitre, il s'agit de voir si les bénéficiaires du projet peuvent perdurer après le retrait de l'aide extérieure.

3.7.1. Appropriation par les partenaires

L'un des critères de durabilité du projet est son appropriation par les partenaires. Le renforcement des capacités des parties prenantes par le projet joue un grand rôle. Les ateliers de planification stratégique (SPIF) qui ont regroupé la quasi-totalité des acteurs ou parties prenantes semblent avoir été très bénéfiques. Les différents acteurs déclarent avoir internalisé le projet, sa logique et sa stratégie lors de ces assises. Ces ateliers ont été relayés par des journées d'information où la sensibilisation semble porter des fruits. La prise en compte des actions axées sur la lutte contre le travail des enfants dans le DSRP dans les pays, la création de la DLTE au Burkina Faso, la mise en place d'un Sous-Comité Mines et Industries Extractives au sein du CDN au Niger, la création de l'Intersyndicale de Lutte contre le travail des enfants au Niger sont des preuves que les partenaires s'approprient les actions d'IPEC en général et celle du projet en particulier. Il reste que le projet doit intensifier sa sensibilisation au niveau des points focaux régionaux déjà mis en place et surtout des collectivités décentralisées et des autorités traditionnelles où le message est souvent lent à passer. Ces acteurs qui sont proches des sites ou dans les sites sont des acteurs pouvant pérenniser les actions du projet. Mieux encore, toutes les décisions qui se prennent au niveau des régions, les autorités régionales sont bien impliquées. Ainsi, dans le cas de la suspension des activités de la branche du groupement des orpailleurs à Komabangou, ces autorités locales peuvent être très efficaces pour le plaidoyer qui s'impose.

3.7.2. Engagement des parties prenantes

Au niveau local, les déclarations des autorités locales, des maîtres enseignants dans des conditions difficiles, la contribution des communautés à la construction des hangars temporaires utilisés comme salles de classe, la mobilisation des enfants eux-mêmes sont autant d'indicateurs pour la poursuite des activités de ce projet. Certaines ONGs partenaires du projet, vu l'ampleur des problèmes d'infrastructures que le projet ne peut pas financer (construction des salles de classes), ont élaboré des projets pour solliciter l'aide extérieure.

En ce qui concerne les institutions gouvernementales, la mise en place dans un avenir proche d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants qui comprendra au niveau stratégique le Comité Directeur National de Lutte contre le Travail des enfants (en abrégé CDN), relayé au niveau régional par le comité régional et au niveau de base par le comité local montre une implication des toutes les structures concernées par ce problème et l'espoir d'une pérennisation. Au Niger et au Burkina Faso, la construction de quelques salles de classes par le gouvernement signalée plus haut est un signal fort de son engagement à offrir des alternatives éducatives aux enfants. Un plaidoyer est entrain de se faire par le projet pour que des fonds soient prévus dans le budget des Etats pour les divers aspects de la lutte contre le travail des enfants.

Enfin, l'objectif immédiat 5 du projet qui porte sur l'élaboration d'un modèle prêt à être répliqué permettra de produire un instrument pour pérenniser le projet.

IV- CONCLUSIONS

4.1 Conception et planification du projet.

C.1 Planification du projet BIT/IPEC Mines

En définitive, les objectifs du projet ont été clairement déterminés, elles dérivent des solutions aux problèmes et besoins identifiés. Le cadre logique est bien formulé et le plan d'action élaboré lors des ateliers « SPIF ».

L'élaboration du document projet a donc tenu compte des étapes de l'analyse des problèmes, des objectifs et de l'élaboration du cadre logique. Par la suite, dans les ateliers de planification stratégique (SPIF) quelques réajustements ont été faits et un plan d'action a été élaboré. Il n'y a donc pas une raison pour réviser ce projet.

4.2 Mise en oeuvre des activités

C.2 Activités du projet

Les activités sous régionales ont permis aux structures nationales de coordination de se concerter et d'harmoniser les visions vers une stratégie opérationnelle du projet. Les ateliers de planification stratégique et les activités portant sur l'information ont fait mieux connaître le projet au niveau national et local. Les effets des formations sur les divers acteurs ne sont pas encore palpables.

Certaines activités comme la réalisation des enquêtes de base sur le travail des enfants dans l'orpaillage, n'ont pas démarré à temps pour fournir des données sur la situation de départ afin de mieux suivre le projet par les indicateurs déterminés.

C.3 Stratégie de réalisation des activités

Cette stratégie qui implique toutes les parties prenantes qui peuvent œuvrer pour l'élimination du travail des enfants dans l'orpaillage qu'elles soient du public, du privé, des associations ou des individus s'est avérée efficace. Le Projet IPEC Mines joue essentiellement le rôle de manager qui consiste à planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en œuvre des activités.

C.4 Respect du cahier des charges par certaines structures

Les infrastructures socio-éducatives dans les sites aurifères sont en général insuffisantes. Mais, pour les sites exploités par des sociétés minières, des contrats sont signés avec les Etats et stipulent les droits et devoirs de chaque partie. Dans le cas de la société SOMIKA (Société Minière KINDO ADAMA) qui exploite les mines de Ziniguima au Burkina Faso depuis 2003, il est stipulé dans son cahier des charges la construction des infrastructures sociales. Jusqu'à cette date, rien n'est encore réalisé.

4.3 Management du projet

C.5 Ressources humaines insuffisantes au Burkina Faso

Au Niger, les ressources humaines sont suffisantes pour réaliser les activités du projet ; au Burkina Faso, une très grande partie des activités doivent être réalisées par la chargée des programmes.

C.6 Ressources matérielles insuffisantes pour le suivi

En ce qui concerne les moyens de transport, aucun véhicule n'existe dans les localités de coordination terrain du projet (Tera au Niger ; Ouagadougou au Burkina Faso). La situation n'était pas difficile tant que le suivi intensif dans les sites du projet situés à des distances moyennes de 200 kilomètres n'était pas encore indispensable ; avec le démarrage des PAs, les véhicules deviennent indispensables.

En tenant compte du fait que la sous région est bien fournie en importation des véhicules d'occasion (principalement par le port de Lomé au TOGO), quelques solutions flexibles peuvent être trouvées. Toutes

fois, comme le projet est soumis aux règles et procédures des Nations Unies, ce principe d'achat des véhicules d'occasion peut-il être possible ? Quand bien même cela était possible, il faudrait considérer les coûts de carburant et de maintenance avant de s'y engager.

C.7 Ressources financières inexistantes pour le suivi au niveau du CDN

Les ressources allouées au CDN pour lui permettre d'assurer les activités de suivi des actions sur le terrain n'existent pas. Les budgets nationaux de contrepartie signalés dans le PRODOC ne sont pas encore effectifs.

C.8 Procédures d'approbation très longs et "inamovibles"

Le cadre institutionnel de ce projet est très complexe avec des ramifications dans les programmes nationaux IPEC et le programme du siège. Les canaux et les mécanismes d'approbation des programmes d'action sont très longs et intègrent des nombreuses étapes. Mais ils sont "solidement établis", "durables" et "inamovibles". Les parties prenantes directes doivent être capables de se conformer à ce processus sans sacrifier qualité et pertinence.

C.9 Conseiller Technique Principal (CTP)

Le CTP de ce projet nous semble démontrer une capacité de travail énorme; il est dynamique, combinant ténacité et leadership participatif. Il connaît comment promouvoir « son projet » ; donner des orientations aux partenaires et convaincre les partenaires hésitants.

Il a la capacité d'agir à différents niveaux hiérarchiques, depuis la base (villages et communautés rurales) jusqu'au sommet stratégique (ministres et conseillers techniques) tout en passant par le niveau intermédiaire constitué des directeurs des ministères, des représentants des organisations internationales et des personnalités de la société civile.

Le projet a trouvé son orientation opérationnelle grâce aux capacités et personnalité du CTP. Ce n'est pas une tâche facile vu la diversité des partenaires, les distances à couvrir dans les deux pays, et les personnalités différentes de ses collaborateurs.

C.11 Comité Directeur National (CDN)

Le comité Directeur National de lutte contre le travail des enfants est la structure horizontale collégiale qui permet au projet d'intégrer toutes les compétences nationales et internationales. La présence du CTP au sein du comité permet d'éclairer techniquement cette instance. Sa composition permet d'«accumuler » beaucoup des capacités individuelles pour l'intérêt du projet.

C.12 Coordonnateurs nationaux

Les coordonnateurs nationaux travaillent directement avec les CDNs et entretiennent une collaboration franche. Ils développent des idées, prennent des initiatives et les mettent en œuvre compte tenu du cadre concerté du projet au niveau sous-régional et plan d'action au niveau national.

La chargée des programmes du Burkina Faso agit comme leader et fédératrice en mettant ensemble les principaux acteurs suivants:

- Plusieurs agences gouvernementales (travail; Mines, affaires sociales, autres)
- Agences internationales (OIT, UNICEF, PNUD, autres)
- Organisations de la société civile (ONGs, organisations des travailleurs, organisations d'employeurs)

Le projet joue aussi un rôle formateur pour les coordonnateurs nationaux vu le fait qu'ils travaillent dans un cadre défini par les autorités gouvernementales, les organisations internationales et les organisations de la société civile. Le projet apparaît donc comme un cadre approprié d'apprentissage et de formation des leaders tant au niveau national que sous-régional.

4.4 Performances du projet

C.13 Atteinte de l'objectif pour le volet scolarisation

L'objectif de scolariser 3000 enfants d'ici la fin du projet est difficile à atteindre car il faut que 1974 enfants soit scolarisés d'ici la fin du projet (car 1026 sont déjà scolarisés). Or, l'activité de scolarisation qui est particulièrement marquée par l'inscription des enfants dans les écoles se fait essentiellement à la rentrée scolaire (en septembre/octobre de chaque année) et il ne reste qu'une seule rentrée scolaire (septembre/octobre 2008) avant la fin du projet.

C.14 Activités extra scolaires

Les activités extra scolaires comme la sensibilisation, les exercices civiques et politiques, la formation des clubs jeunes ne sont pas encore effectives dans les sites du projet. Dans les Programmes d'Action en démarrage, les prévisions portent sur 1228 individus. Mais, il faut intensifier ces activités telles que prévues dans le PRODOC et même les étendre sur les autres sites.

C.15 Identification des enfants prévenus et retirés du travail

Les prévisions de retirer ou prévenir 4000 enfants des mines au Niger et au Burkina Faso ne semblent pas réalistes vu le temps qui reste au projet ainsi que le nombre des bénéficiaires directs à prévenir ou à retirer.

En ce qui concerne la compréhension des définitions utilisées par IPEC pour identifier les enfants comme prévenus ou retirés du travail des enfants, les parties prenantes semblent maintenant avoir la même vision.

C.16 Sécurité et de la stabilité économique des familles des zones cibles

Toutes choses restant égales par ailleurs, à la fin de la mise en œuvre du projet, le taux de réalisation de ce volet sera de 49% (740/1500). En plus, la formation à ces activités qui dure en moyenne sept mois doit être suivie d'une autre période de financement des AGRs pour permettre aux familles cibles d'accroître de manière effective leurs revenus afin de subvenir à leurs besoins et prendre en charge leurs enfants prévenus ou retirés. Ce financement n'étant pas prévu dans le projet, il faut craindre que ce volet important ne puisse pas atteindre son objectif et compromettre alors la finalité du projet.

Il serait donc judicieux d'accélérer la mise en œuvre de ce volet avec les effectifs actuels et prévoir une nouvelle phase du projet où ce volet sera traité avec plus d'efficacité.

C.17 Cohésion communautaire des zones cibles

L'organisation des mineurs en coopératives et autres associations dans les communautés visées vient de commencer et il faut encore attendre un certain temps pour juger de l'efficacité des organisations mises en place.

Quant aux associations qui existent comme l'Association Nationale des Orpailleurs (ANO) au Niger, la branche de Komabangou qui vient d'être interdite doit être réhabilitée et le projet doit se déployer à cet effet.

Au Burkina Faso, les activités de mobilisation des orpailleurs n'ont pas encore commencé et aucune association nationale n'existe encore à ce jour. La formation et la consolidation des groupements des orpailleurs doivent être parmi les préoccupations les plus importantes de ce volet.

C.18 Les politiques et les structures nationales soutiennent les actions engagées localement

Cet objectif est pratiquement atteint. Les activités de planification stratégique, de sensibilisation et de renforcement des capacités ont dû permettre aux différentes parties prenantes de mieux internaliser le concept de lutte contre le travail des enfants dans les deux pays.

En effet, au Niger, les acteurs interviewés dont le point focal au ministère des Mines et le coordonnateur intersyndical de lutte contre le travail des enfants ont affirmé que c'est lors des ateliers de planification stratégique en mai 2006 et de l'atelier de programmation des activités et de renforcement des capacités des partenaires et du personnel du Projet tenu à Fada-N'Gourma en Décembre 2006 qu'ils ont rallié le projet. La

stratégie de développement minier du Niger qui a été adoptée le 12 avril 2007 comportant un axe sur le travail des enfants peut être mis à l'actif de la sensibilisation par le Projet IPEC Mines. De même, le DSRP a intégré en fin août 2007, le travail des enfants avec un sous-comité Mines et Industries extractives qui joue en fait le rôle du Comité inter-agences/interministériel prévu dans le PRODOC.

Au Burkina Faso, le DSRP qui a été élaboré prend en compte les actions de lutte. Au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS), une Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE) a été mise en place et fonctionne de manière effective. Le Ministre a nommé par arrêté les directeurs régionaux de travail comme points focaux de lutte contre le travail des enfants. Parmi les Programmes d'Action qui sont entrain d'être élaborés, beaucoup concernent les partenaires institutionnels (Ministères du Travail et Ministères des Mines notamment).

C.19 Un modèle applicable et soutenu de l'élimination du travail des enfants dans les mines est prêt et ses répliques largement diffusées

Cet objectif présenté dans le PRODOC a été mieux clarifié dans les documents techniques du projet de la façon suivante : Un modèle réaliste pour l'élimination de manière durable du travail des enfants dans les mines est élaboré et répliquable.

Les éléments du fonctionnement du projet de manière participative méritent d'être diffusés et les media de diffusion doivent être définis.

V RECOMMANDATIONS

5.1 Suite du projet

R.1 Phase subséquente jusqu'à la fin du projet (management du projet)

L'évaluateur pense que le projet peut continuer sur la présente lancée. Il est nécessaire d'augmenter les ressources matérielles (véhicules dans les unités opérationnelles de Tera et de Ouagadougou) et humaines (au moins une personne secondant la coordinatrice à Ouagadougou) pour le suivi des activités afin de prétendre à des bons résultats pour les programmes d'action qui ont démarré et par conséquent tout le projet.

Toutefois, les prévisions qui consistent à atteindre 4000 enfants bénéficiaires directs (dont 3000 reçoivent des services éducatifs) et 3000 enfants bénéficiaires indirects; 1500 familles bénéficiaires directes et 3000 bénéficiaires indirectes ne sont pas réalistes dans l'environnement du projet et la complexité du phénomène. Ces indicateurs devraient être revus en baisse pour la présente phase.

R.2 Indicateurs Objectivement vérifiables (management du projet et IPEC siège)

L'évaluateur suggère un exemple de type d'indicateurs qui devrait être adaptés par le projet.

Objectifs	Indicateurs
Objectif de développement Contribuer à la prévention et à l'élimination progressive du travail des enfants dans le secteur de l'orpaillage en Afrique de l'Ouest	
Objectifs immédiats	
1- Les enfants des zones ciblées et les jeunes sont moins vulnérables au travail abusif	1500 Enfants sont retirés du travail dans les mines et scolarisés 1500 Enfants (garçons et filles) ont été empêchés de travailler 1000 enfants au moins participent aux activités extrascolaires (sport, exercices civique et politique, clubs jeunes) loin des mines
2- Renforcement de la sécurité et de la stabilité économique des familles des zones cibles	- 1000 membres des familles (hommes et femmes) participent aux activités extra professionnelles (alphabétisation, formation professionnelle aux AGR (teinture, savonnerie, cosmétique, petit commerce, embouche bovine ou ovine, restauration, etc.) - 75% des membres ayant participé aux AGR ont augmenté leur revenu d'au moins 30%.
3- Cohésion communautaire des zones cibles renforcée	- 70% d'orpailleurs sont constitués en associations locales coiffées par une association nationale à la fin du projet - Au moins deux associations par site ont acquis un titre d'exploitation à la fin du projet - Chaque zone cible a réalisé son plan de développement local et remis à la collectivité locale
4- Les politiques et les structures nationales soutiennent les actions engagées localement	- Les données relatives au travail des enfants dans les mines sont intégrées dans les DRSP des différents pays avec des budgets de lutte - Le CDN, les comités régionaux et locaux se rencontrent deux fois au moins l'an pour planifier et évaluer les activités
5- Un modèle réaliste d'élimination durable du travail des enfants est prêt à être répliqué dans le développement de la région Liptako - Gourma	Le rapport technique et la note de stratégie contenant tous les détails (problématique, objectifs, activités, ressources nécessaires) sont disponibles et prêts à être diffusés

R.3 Nécessité d'une phase de consolidation (IPEC et partenaires)

Suivant les analyses faites, les besoins sur les sites nécessitent une phase de consolidation pour ce projet
La phase de consolidation sera focalisée dans les aspects suivants:

1. Amélioration de la sécurité économique des familles des orpailleurs. Les orpailleurs sont souvent des étrangers à la recherche de l'argent par tous les moyens. Après la formation aux AGRs, il faudra trouver des moyens financiers (peut être sous forme des crédits) pour permettre aux femmes et jeunes filles formées, de gagner leur vie ; car, après la formation, si elles ne trouvent pas des revenus bien plus importants, elles vont repartir à la recherche de l'or, malgré les risques encourus ;
2. Organisation des mineurs en coopératives et autres associations dans les communautés visées. Ces organisations ont besoin d'un certain temps pour arriver à maturité pour que la cohésion communautaire soit effective.

Le document projet de cette phase devra être élaboré de manière participative avec toutes les parties prenantes qui travaillent actuellement.

5.2 Collaboration, Echanges et Renforcement des capacités

R.4 Renforcer l'échange d'expériences entre les acteurs (IPEC et partenaires)

Jusqu'à cette date, l'échange d'expérience entre les acteurs et la collaboration directe entre les acteurs (exemple les CDN) est une exception qu'une règle. Pourtant, les potentialités pour les apprentissages mutuels sont grandes et plusieurs bonnes pratiques peuvent ainsi se transmettre d'un pays à l'autre. En ce qui concerne les agences d'exécution, la création d'un cadre de concertation dans le souci de créer une synergie est importante. Cette synergie peut aider tant dans le montage que dans la mise en œuvre des programmes d'action. Les ressources financières doivent donc être recherchées en conséquence.

R.5 Formations des acteurs et échanges (IPEC et partenaires)

Pour éviter les pertes de temps voire des autres ressources, diverses formations doivent se réaliser :

- formation de tous les acteurs aux différentes procédures de gestion du BIT ;
- formation des membres du bureau des syndicats des travailleurs ou d'employeurs de lutte contre le travail des enfants aux techniques de plaidoyer et de la négociation ;
- formation des agences d'exécution au processus d'élaboration des PAs ;
- échanges pour évaluer les activités faisant partie des procédures BIT de l'élaboration à la validation du PA de telle sorte qu'on sache combien de temps exactement un PA est appelé à mettre dans le circuit et se programmer en conséquence.

R.6 Travailler le long de la chaîne avec tous les acteurs (projet et partenaires)

Pour réduire le flot des enfants dans les mines, le projet doit travailler avec les partenaires à tous les niveaux. Il doit :

- Faire une analyse pour déterminer tous les éléments de la chaîne ainsi que les procédures;
- Sensibiliser les utilisateurs des enfants sur les risques encourus par les enfants, promouvoir les activités alternatives et les guider dans les possibilités de financement des équipements qui peuvent remplacer le travail des enfants.
- Quand les enfants ont été retirés des mines, il faut leur assurer une formation et une insertion dans les familles formées aux AGRs ;
- Former les parents et les associations des parents pour la lutte contre le travail des enfants;
- Informer les parents sur les risques encourus par les enfants dans les sites de travail: ils sont souvent ignorants des souffrances que leur progéniture expérimentent;
- Concernant les parents, il faut financer les AGRs et promouvoir la planification familiale ;
- Faire du lobbying auprès des structures étatiques pour qu'elles imposent aux sociétés minières comme KINDO ADAMA le respect des clauses des cahiers de charge.

R.7 Organiser les orpailleurs (Projet et partenaires)

La branche de l'ANO de Komabangou qui a été suspendue par les autorités administratives de la localité doit être réactivée. Le Projet BIT IPEC Mines devra accompagner les responsables de l'association dans la négociation avec les autorités.

Au Burkina Faso, une organisation des orpailleurs forte s'avère nécessaire pour leur permettre de mieux négocier devant les sociétés minières. Les étapes à suivre pour former une association nationale des orpailleurs au Burkina Faso peuvent être les suivantes :

- Identifier tous les sites où se pratique l'exploitation minière artisanale ;
- Sensibiliser les mineurs pour qu'ils voient la nécessité de fonctionner en associations ;
- Former des associations de base dans les sites et les légaliser (statuts et règlement intérieur rédigés et soumis aux autorités compétentes);
- Organiser des réunions de concertation entre les associations de base ;
- Former une association nationale avec un bureau national et la légaliser;
- Faire adhérer cette association au GPMB (Groupement Professionnel des Miniers du Burkina) comme membre.

5.3 Recherche des financements

R.8 Prévoir dans les budgets des Etats des fonds pour la lutte contre le travail des enfants (Gouvernement Niger et Burkina Faso avec soutien BIT)

La lutte contre le travail des enfants est déjà prise en compte dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). La Réduction de la pauvreté est une activité de long terme. Le DSRP, pour pouvoir atteindre l'objectif du millénaire qui est la réduction de la pauvreté de 50% d'ici 2015, doit prévoir des fonds pour scolariser les enfants, induire des activités qui peuvent augmenter les revenus des parents ; bref, des fonds pour lutter contre le travail des enfants. Il est vrai que si la pauvreté est réduite, le phénomène de travail des enfants dans les mines va aussi se réduire. Si les fonds sont prévus chaque année dans les budgets des Etats, ils permettront de réaliser les activités nécessaires à la lutte contre le travail des enfants et de pérenniser les actions du projet.

R.9 Investir dans la mobilisation des ressources et la recherche des partenaires (Projet, IPEC et bureau sous-régional)

Le projet doit se concentrer sur la mobilisation des ressources et l'établissement des partenariats avec des organisations internationales qui peuvent accompagner les actions définies pour réduire le travail des enfants dans les mines. Les membres des CDN des pays devront être formés à cet effet aux techniques de plaidoyer depuis la base jusqu'au sommet, tout en tenant compte de l'opportunité qu'offre la politique de décentralisation.

R.10 Améliorer la visibilité du projet (projet et IPEC)

Dans l'optique de rendre durable le processus de mobilisation des ressources, le projet doit avoir une stratégie claire vis-à-vis des médias, du partenariat de développement et du secteur privé.

Pour le faire, il sera important de:

- Stimuler la participation des journalistes qui sont actifs dans la lutte contre le travail des enfants;
- Encourager les médias qui travaillent dans les localités couvrant les sites aurifères ;
- Intensifier la sensibilisation dans les localités administratives affectées par le phénomène;
- inclure les Conventions 138 et 182 du BIT dans les programmes d'éducation des écoles ;
- rechercher des partenariats avec le secteur privé dans le but d'accroître les revenus des populations affectées par le phénomène dans des domaines comme la commercialisation des produits agricoles biologiques avec des partenaires extérieurs.

VI. LECONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES EMERGENTES

Malgré la courte durée de mise en œuvre sur le terrain des programmes d'action, quelques leçons peuvent être retenues pour conduire avec succès un processus de lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage:

6.1 *L'implication de tous les intervenants de la chaîne.*

Compte tenu de la complexité de l'état des sites d'orpaillage et de la multiplicité des acteurs en présence, l'implication de tous les intervenants est un préalable pour la réussite des actions engagées en faveur des enfants orpailleurs, de leurs parents et des communautés concernées. En effet, si les autorités au niveau national ne sont pas souvent oubliées car intégrées dans les CDN, les autorités traditionnelles, les élus locaux et les leaders d'opinion sont le plus souvent oubliés et peuvent à la longue devenir des opposants farouches au projet. Ces élus locaux et autorités traditionnelles connaissent bien les réalités de leurs zones et peuvent bien contribuer à la sensibilisation pour la lutte contre le travail des enfants.

6.2 *Le style managérial du chef de projet et son équipe*

Le travail du personnel du projet avec les autres acteurs n'est pas aisé. En effet, les partenaires locaux sont habitués à voir tous les projets internationaux déployer des nombreux moyens tant matériels qu'en personnel. Ainsi, le projet BIT/IPEC Mines était supposé mettre à la disposition des partenaires locaux de grands moyens pour la réalisation des activités. Or, ces « grands moyens » n'existent pas en réalité et le succès du projet dépend de l'implication de tous les partenaires. Il faut donc avoir un esprit centré uniquement sur les résultats ; savoir écouter sans blesser les partenaires arrogants, les persuader même s'ils sont impolis et surtout les encourager. Ces qualités de leadership, motivation, perception positive et gestionnaire des conflits sont très importantes et semblent inhérents au personnel du projet.

6.3 *La recherche de revenus et avantages comparatifs*

Il est très difficile de travailler en milieu d'orpaillage car, tout est relié à l'argent. Si on veut aider les orpailleurs à sortir de cette activité, il faudrait leur en proposer d'autres qui sont plus rémunératrices. Ainsi donc, si les femmes qui font la formation aux AGR ne trouvent pas des revenus bien plus importants, elles vont repartir à la recherche de l'or malgré les risques encourus. Les orpailleurs sont souvent des étrangers (de plusieurs nationalités) à la recherche de l'argent en utilisant tous les moyens.

6.4 *Les données de base*

Dans l'évaluation de projet, l'utilisation de la méthode des indicateurs objectivement vérifiables suppose la connaissance de la situation de départ (situation actuelle) et la vision d'une situation souhaitée. Les activités qui sont réalisées au cours du projet apportent des changements. Ce sont ces changements qui sont mesurés et comparés à la situation de départ. Dans le cas du projet BIT/IPEC Mines, les définitions sur les enfants retirés et prévenus auraient dû être clarifiées dès le début du processus et les recensements faits pour connaître la situation de départ ; cela aurait pu mieux aider l'évaluateur.

ANNEXES

- 1- Termes de références de l'évaluation
- 2- Instrument de l'évaluation
- 3- Personnes rencontrées et Programme de l'évaluation
- 4- Logique d'intervention du projet pour l'objectif immédiat
- 5- Commentaires consolidés du rapport provisoire
- 6- Commentaires du rapport provisoire d'octobre 2008

ANNEXE 1: Termes de référence de l'évaluation



International Programme on the Elimination of Child Labour

ILO/IPEC

**Final version: basis
for contract
October 2007**

Terms of Reference

For

**Independent Mid-term Evaluation of Regional Project for the
Prevention and Elimination of Child Labour in Artisanal Gold Mining
(Orpaillage) in West Africa**

ILO Project Code	RAF/05/54/USA
ILO Project Number	P.250.07.100.050
ILO Iris Code	
Country	Burkina Faso and Niger
Duration	39 months
Starting Date	September 2005
Ending Date	December 2008
Project Locations	National level and selected districts
Project Language	English/French
Executing Agency	ILO-IPEC
Financing Agency	US DOL
Donor contribution	USDOL: US \$3,000,000

I. Background and Justification

1. The International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC) is a technical cooperation programme of the International Labour Organization (ILO). The aim of IPEC is the progressive elimination of child labour, especially its worst forms. The political will and commitment of individual governments to address child labour – in cooperation with employers' and workers' organizations, non-governmental organizations and other relevant parties in society – is the basis for IPEC action. IPEC support at the country level is based on a phased, multi-sector strategy. This strategy includes strengthening national capacities to deal with this issue, legislation harmonization, improvement of the knowledge base, raising awareness on the negative consequences of child labour, promoting social mobilization against it, and implementing demonstrative direct action programmes (AP) to prevent children from child labour and to remove child workers from hazardous work and provide them and their families with appropriate alternatives.
2. Child labour in the gold mining (*orpaillage*) sector of Burkina Faso and Niger is a widespread and fairly new phenomenon. Because the situation is currently so dynamic and because it occurs in remote areas and much of the work is casual, seasonal and informal, there are no detailed data on its extent in either country. It is however estimated that around 600,000 *orpailleurs* are working in the region – up to 30-50% of whom are said to be children under 18 years of age. This extrapolates into somewhere between 60,000 to 200,000 children working in the mines in both countries. Out of these children, approximately 70% are under the age of 15. Poverty is the overriding factor forcing adults and children to seek work in this sector which involves inordinately high risks to health.
3. Children (both boys and girls) have to undertake heavy work, both underground and at the surface. Their tasks include the transport, crushing, washing and processing of rock. Occasionally, children assist with the washing, amalgamation and concentration processing and it is during this stage that they can be exposed to mercury. Typically, children under 10 tend to be given less arduous tasks such as petty trading, water cart drivers and messengers. Next to occupational health risks, the children are exposed to a working and social environment which is extremely unfavourable for their health and mental development.
4. From a gender perspective, the vulnerability is particularly high for girls and members of certain marginalized ethnic groups. The presence of foreign girls has been noted in the *orpaillage* communities. These girls are usually Ghanaian or Togolese and have come with a person who has promised them work in petty trade. However, in reality many of these girls are abandoned upon arrival and are forced to turn to prostitution to survive. Although there has been no documentation of child trafficking, per se, in the mining sector, in Burkina Faso or Niger, given the covert nature of this problem, it seems likely to exist in one form or another.
5. Both Burkina Faso and Niger are members of the ILO and have ratified the relevant conventions relating to child labour and mining (including Conventions No. 5, 33, 123, 138, and 182). They have moreover adopted the Organisation of African Unity Charter on the Rights of Children. In addition to this, in June 2005, Burkina Faso entered into tripartite agreements to end all child labour in small-scale mining within ten years. While both governments have fully endorsed the need to fight against child labour, they are in lack of resources to implement effective anti child labour policies.

This is particularly true for the *orpaillage* sector whose activities most widely form part of the informal economy.

6. IPEC started its project for the prevention and elimination of child labour in artisanal gold mining (*orpaillage*) in Niger and Burkina Faso on 30th September 2005. The duration is scheduled to be 39 months so that the project will be completed on 31st December 2008. The project is based on the premise that since child labour in mining is a symptom of underlying issues of poverty and social disruption, it can only be addressed in the context of these other issues. The basic strategy is a child-focussed programme integrated with larger development efforts. It aims at creating an enabling environment that will promote permanent removal of the children from their work in the mines in favour of education and address underlying factors which give rise to hazardous child labour in mining over the long term. Efforts are concentrated mainly at the community level. The project is developing and testing a model to prevent child labour in mining that is consistent with the society and simple, practical and cost-effective enough to be maintained. It can draw on a substantial amount of experience from IPEC's pilot efforts in small-scale mining. While the project was designed as a two-country project, it seeks replication in other neighbouring countries that are similarly affected.
7. The Strategic Programme Impact Framework methodology was used to analyse a set of outcomes and to identify the causal links as a desk review exercise in HQ to prepare for the design of the programme. Five major objectives were identified in the course of stakeholder consultation and through the SPIF exercise:

Immediate Objective 1: At the end of the project, children and youth in the focal areas will be less vulnerable to being exploited for work.

Immediate Objective 2: At the end of the project, families in the focal areas will have increased economic security and stability.

Immediate Objective 3: At the end of the project, community cohesion in the focal areas will be strengthened.

Immediate Objective 4: At the end of the project, national policies and structures in Burkina Faso and Niger will support / sustain local work.

Immediate Objective 5: At the end of the project, a feasible model for sustainable elimination of child labour in mining will be ready for widespread replication throughout the mining region.

In order to reach these objectives, the project activities focus on the following components:

- **Direct targeted action with working children, their environment and their families**
- **Child labour monitoring system**
- **Advocacy and awareness raising/social mobilization**
- **Capacity building**

- **Building a knowledge base on child labour in mining and sharing lessons learned and experiences**

Decent Work Country Programme

8. From the perspective of the ILO, the elimination of child labour is part of its work on standards and fundamental principles and rights at work. The fulfilment of these standards should guarantee **decent work** for all adults. In this sense the ILO provides technical assistance to its three constituents: government, workers and employers. This tripartite structure is the key characteristic of ILO cooperation and it is within this framework that the activities developed by the project should be analyzed.
9. ILO Decent Work Country Programmes (DWCPs) are being introduced in ILO to provide a mechanism through which to outline agreed upon priorities between the ILO and the national constituents partners within a broader UN and International development context. For further information please see <http://www.ilo.org/public/english/decent.htm>
10. The DWCP defines a corporate focus on priorities, operational strategies as well as a resource and implementation plan that complement and support partner plans for national decent work priorities. As such DWCP are broader frameworks to which the individual ILO project is linked and contributes to. DWCP are beginning to gradually be introduced in various countries. The draft version of the DWCP document for Burkina Faso has recently become available and is currently being appraised by ILO colleagues before finalisation.
http://www.ilo.org/intranet/english/bureau/program/dwcp/download/dwcp_burkina.pdf

Background to Mid-term Evaluation

11. The project will be evaluated in accordance with ILO/IPEC policies and procedures on evaluation of projects and in line with the agreed evaluation process in the project document.
12. Action Programmes implemented by local partners are subject to a regular self-evaluation process depending on duration and size. Action Programmes supply regular progress reports to the project. A quarterly progress report is prepared by the project as a whole.
13. In ILO/IPEC evaluations of its projects are carried out to enhance organisational learning. As per IPEC procedures, a participatory consultation process on the nature and specific purposes of this evaluation was carried out three months prior to the scheduled date of the evaluation. The present Terms of Reference are based on the outcome of this process and inputs received in the course of the consultative process.

II. Scope and Purpose

Scope

14. The evaluation will cover the IPEC project in Burkina Faso and Niger. The evaluation should **focus on all the activities that have been implemented since the start of the projects to the moment of the field visits.**

15. The scope of the present IPEC evaluation covers all project activities to date including Action Programmes. The evaluation should look at **the project as a whole**, including issues of initial project design, implementation, lessons learnt, replicability and recommendations for the future of this project.

Purpose

16. The mid-term evaluation should serve primarily as a **learning tool** for the project management team and IPEC. The main purpose of the mid-term evaluation is i) to review the ongoing progress and performance of the project (extent to which immediate objectives have been achieved and outputs delivered), ii) to examine the likelihood of the project achieving its objectives, iii) to examine the delivery of the project inputs/activities and iv) to conduct an investigation on the nature and magnitude of constraints, the factors affecting project implementation and to make an analysis of factors contributing to the project's success.
17. The mid-term evaluation should provide all stakeholders with information to assess and possibly revise work plans, strategies, objectives, partnership arrangements and resources. It should identify the potential impact on mainstreaming policy and strategies and replication for the use of the models of interventions. The evaluation should further explore and suggest ways to improve the extent of active involvement and support of government departments and other social partners to the IPEC project and how to promote the use of these models of interventions.
18. The evaluation should aim to identify any emerging potential good practices. The results of the evaluation will be used as part of strategic planning and possible orientation for further phases of the various projects, including models of interventions. The results should also be used by IPEC to design future programmes and allocate resources.

III. Suggested Aspects to be Addressed

19. The evaluation should address the overall ILO evaluation concerns such as **relevance, effectiveness, efficiency** and **sustainability** as defined in the *ILO Guidelines for the Preparation of Independent Evaluations of ILO Programmes and Projects*. For gender concerns see: *ILO Guidelines for the Integration of Gender Issues into the Design, Monitoring and Evaluation of ILO Programmes and Projects, January 1995*. The following are the broad suggested aspects that can be identified at this point for the evaluation to address. Other aspects can be added as identified by the evaluation team in accordance with the given purpose and in consultation with ILO/IPEC Geneva's Design, Evaluation and Documentation Section (DED). **The evaluation instrument prepared by the evaluation team will indicate further selected specific aspects to be addressed. The evaluation instrument should identify the priority aspects to be addressed in the evaluation.**
20. In line with results-based framework approach used by ILO-IPEC for identifying results at global, strategic and project level, the evaluation will focus on identifying and analysing results through addressing key questions related to the evaluation concerns and the achievement of the Immediate Objectives of the project using data from the logical framework indicators.

21. The evaluation should be carried out in adherence to the ILO Evaluation Framework and Strategy, the ILO-IPEC Guidelines and Notes, the UN System Evaluation Standards and Norms, and the OECD/DAC Evaluation Quality Standard.
22. In general, it is of key importance that the mid term evaluation opens the doors and causes discussions on the engagement of partners, communities, families (where relevant) and governmental organizations. In particular, the evaluation will review factors of complementarity and synergy between the activities carried out by various partners, such as between development agencies (UN agencies such as UNICEF, UNESCO, UNFPA etc., as examples); between ministries: ministries of mining, social development / welfare, labour, education, planning; ministries of economy and finances; between the authorities of local level, of regional level and national level; and between implementing agencies.
23. The detailed list of suggested aspects is in annex I. The suggested aspects cover the following areas: Design and Planning, Achievements (Implementation and Effectiveness), Relevance of the project, Sustainability, Special Aspects to be Addressed.

IV. Expected Outputs of the Evaluation

24. The expected outputs to be delivered by the team leader are:
 - A desk review
 - Evaluation instrument prepared by the evaluator reflecting the combination of tools and detailed instruments needed to address the range of selected aspects to address and considering the need for triangulation
 - Field visits to Burkina Faso and Niger
 - Stakeholder workshops facilitated by the evaluation team in Burkina Faso and Niger including pre-workshop programme and briefing note
 - Draft evaluation report. The evaluation report should include stakeholder workshop proceedings and findings from field visits by evaluation team
 - Final Report including:
 - ✓ Executive Summary with key findings, conclusions and recommendations
 - ✓ Clearly identified findings
 - ✓ Clearly identified conclusions and recommendations
 - ✓ Lessons learnt
 - ✓ Potential good practices and effective models of intervention.
 - ✓ Appropriate Annexes including present TORs
 - ✓ Standard evaluation instrument matrix
25. The total length of the report should be a maximum of 30 pages for the main report, excluding annexes; additional annexes can provide background and details on specific components of the project evaluated. The report should be sent as one complete document and the file size should not exceed 3 megabytes. Photos, if appropriate to be included, should be inserted using lower resolution to keep overall file size low.
26. All drafts and final outputs, including supporting documents, analytical reports and raw data should be provided both in paper copy and in electronic version compatible for Word for Windows. Ownership of data from the evaluation rests jointly with ILO-IPEC and the consultants. The copyright of the evaluation report will rest

exclusively with the ILO. Use of the data for publication and other presentations can only be made with the written agreement of ILO-IPEC. Key stakeholders can make appropriate use of the evaluation report in line with the original purpose and with appropriate acknowledgement.

27. The final report will be circulated to key stakeholders (those participants present at stakeholder evaluation workshop will be considered key stakeholders) for their review. Comments from stakeholders will be consolidated by the Design, Evaluation and Documentation Section (DED) of ILO/IPEC Geneva and provided to the team leader. In preparing the final report the team leader should consider these comments, incorporate as appropriate and provide a brief note explaining why any comments might not have been incorporated.

V. Evaluation Methodology

28. The following is the proposed evaluation methodology. While the evaluation team can propose changes in the methodology, any such changes should be discussed with and approved by DED provided that the research and analysis suggests changes and provided that the indicated range of questions is addressed, the purpose maintained and the expected outputs produced at the required quality.
29. The evaluation team will be asked to include as part of the specific evaluation instrument to be developed, the **standard evaluation instruments** that ILO/IPEC has developed for documenting and analyzing achievements of the projects and contributions of the Action Programmes to the project.
30. The evaluation will be carried out using a desk review of appropriate material, including the project documents, progress reports, outputs of the project and action programmes, results of any internal planning process in Burkina Faso and Niger and relevant materials from secondary sources. At the end of the desk review period, it is expected that the evaluation consultant will prepare a brief document indicating the methodological approach to the evaluation in the form of the evaluation instrument, to be discussed and approved by DED prior to the commencement of the field mission
31. The evaluation will be carried out using a desk review, field visits to project locations in Burkina Faso and Niger to interview project staff and project partners, beneficiary girls and boys and other key stakeholders. Stakeholder workshops will be held in each of the project countries towards the end of the field visits.
32. The evaluator will interview the donor representative and ILO/IPEC HQ and regional backstopping officials through a conference call early in the evaluation process, preferably during the desk review phase.
33. The evaluation methodology includes two stakeholder workshops, one in each country, in order to gather further data, as appropriate present the preliminary findings, conclusions and recommendations and obtain feedback. These workshops will take place towards the end of the fieldwork. The results of these workshops should be taken into consideration for the preparation of the draft report. The consultant will be responsible for organizing the methodology of the workshops. The identification of the number of participants of the workshops and logistics will be

under the responsibility of the project team. Key project partners should be invited to the stakeholder workshops.

Composition of the evaluation team

34. The evaluation will be carried out by an evaluation consultant that previously has not been involved in the project. The evaluator is responsible for drafting and finalizing the evaluation report. S/He will have the final responsibility during the evaluation process and the outcomes of the evaluation, including the quality of the report and compliance with deadlines.
35. The background of the **evaluator** (International Consultant) should include:
 - Relevant background in social and/or economic development.
 - Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institution building and local development projects.
 - Experience in evaluations in the UN system or other international context as team leader
 - Relevant regional experience preferably prior working experience in Burkina Faso and/or Niger
 - Experience in the area of children's and child labour issues and rights-based approaches in a normative framework are highly appreciated.
 - Experience at policy level and in the area of education and legal issues would also be appreciated.
 - Experience in the UN system or similar international development experience including preferably international and national development frameworks in particular PRSP and UNDAF.
 - Familiarity with and knowledge of specific thematic areas.
 - Fluency in French and working notion of English.
 - Experience facilitating workshops for evaluation findings.
36. The evaluator will be responsible for undertaking a **desk review** of the project files and documents, undertake **field visits** to the project locations, **and facilitate the workshops**.
37. The evaluator will be responsible for **drafting** the evaluation report. The draft report will be in French and will be translated into English. Upon feedback from stakeholders to the draft report, he will further be responsible for **finalizing** the report **incorporating** any comments deemed appropriate.
38. The evaluation will be carried out with the technical support of the IPEC-DED section and with the logistical support of the project office in Niamey with the administrative support of the ILO office in Dar Es Salaam. DED will be responsible for consolidating the comments of stakeholders and submitting it to the evaluator.
39. It is expected that the evaluator will work to the highest evaluation standards and codes of conduct and follow the **UN evaluation standards and norms**.

Timetable and Workshop Schedule

40. The total duration of the evaluation process including submission of the final report should be within two months from the end of the field mission.
41. The evaluator will be engaged for 25 days of which two weeks will be in the countries Burkina Faso and Niger (i.e. 7 days in each country). The timetable is as follows.

Phase	Responsible Person	Tasks	Duration and Dates
I	Team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Telephone briefing with IPEC DED ○ Desk Review of project related documents ○ Evaluation instrument based on desk review 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Week of Nov. 5th (3 work days)
II	Evaluation team with logistical support by project	<ul style="list-style-type: none"> ○ In-country to Burkina Faso and Niger for consultations with project staff ○ Consultations with project staff /management ○ Field visits ○ Consultations with girls and boys, parents and other beneficiaries ○ Workshop with key stakeholders 	Nov. 12 – Nov. 23 rd (14 days) Nov. 12-16 th Burkina Faso Nov 18-23 ^h Niger
III	Evaluation team leader with evaluator	<ul style="list-style-type: none"> ○ Draft report based on consultations from field visits and desk review and workshop in evaluator's home country 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nov. 26-30 (5 work days)
IV	DED	<ul style="list-style-type: none"> ○ Translate document from French into English ○ Circulate draft report to key stakeholders ○ Consolidate comments of stakeholders and send to team leader 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dec. 3-21^h
V	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalize the report including explanations on why comments were not included 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jan. 7-9th when comments received from stakeholders (3 work days)
TOTAL WORK DAYS		○	○ TOTAL WORK DAYS 25 days

Sources of Information and Consultations/Meetings

Available at HQ and to be supplied by DED	<ul style="list-style-type: none"> • Project document • DED Guidelines and ILO guidelines
	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports/Status reports • Technical and financial reports of partner agencies • Direct beneficiary record system • Good practices and Lessons learnt report (from TPR) • Other studies and research undertaken • Action Programme Summary Outlines Project files • National workshop proceedings or summaries • Any other documents relevant to management and related interventions

Consultations with:

- Project management and staff
- ILO/HQ and regional backstopping officials
- Partner agencies
- Social partners Employers' and Workers' groups
- Boys and Girls
- Community members
- Parents of boys and girls

- Teachers, government representatives, legal authorities etc as identified by evaluation team
- National Steering Committee
- Telephone discussion with USDOL

Final Report Submission Procedure

42. For independent evaluations, the following procedure is used:
- The evaluator will submit a draft report to **IPEC DED in Geneva**
 - IPEC DED will forward a copy to **key stakeholders** for comments on factual issues and for clarifications
 - **IPEC DED** will consolidate the comments and send these to the **evaluator** by date agreed between DED and the evaluator or as soon as the comments are received from stakeholders.
 - The final report is submitted to IPEC DED who will then officially forward it to stakeholders, including the donor.

VI. Resources and Management

Resources

43. The resources required for this evaluation are:
- For the evaluation team leader:
 - Fees for an international consultant for 25 work days
 - Local DSA in project locations for maximum 14 nights in various locations in Burkina Faso and Niger
 - Travel and visa from consultant's home residence to Burkina Faso, from Burkina Faso to Niger and from Niger back to consultant's home residence in line with ILO regulations and rules
 - For the evaluation exercise as a whole:
 - Fees for local travel in-country
 - Stakeholder workshops expenditures in Burkina Faso and Niger
 - Translation costs for the draft report from French into English and the final version of the report from French into English
 - Any other miscellaneous costs.

A detailed budget is available separately.

Management

44. The evaluation team will report to IPEC DED in headquarters and should discuss any technical and methodological matters with DED should issues arise. IPEC project officials in Niamey and the ILO Office in Dakar will provide administrative and logistical support during the evaluation mission.

ANNEX I to the ToR: Suggested Aspects to be Addressed

List of Suggested Aspects to Address

Design and Planning

- Assess whether the project design was logical and coherent and took into account the institutional arrangements, roles, capacity and commitment of stakeholders.
- Assess the internal logic (link between objectives achieved and implementation of activities) of the project and the external logic of the project (degree to which the project fits into existing mainstreaming activities that would impact on child labour).
- Are the linkages between inputs, activities, outputs and objectives clear and logical? Do the action programmes designed under the project provide clear linkages and complement each other regarding the project strategies and project components of intervention? Specifically regarding:
 - Direct targeted action with working children, their environment and their families
 - Child labour monitoring system
 - Advocacy and awareness raising/social mobilization
 - Capacity building
 - Building a knowledge base on child labour in mining and sharing lessons learned and experiences
- Are the time frame for programme implementation and the sequencing of project activities logical and realistic? If not, what changes are needed to improve them?
- Were lessons learnt from past IPEC interventions in Burkina Faso and Niger and related areas of interventions from past IPEC interventions on child labour in mining incorporated into the project design?
- Analyze whether available information on the socio-economic, cultural and political situation in Burkina Faso and Niger was taken into consideration at the time of the design and whether these are reflected in the design of the project.
- How well did the project design take into account existing capacity and local efforts already underway to address child labour and promote educational opportunities for targeted children?
- Assess whether problems and needs of the beneficiaries were adequately analyzed during the design phase of the project and determine whether the needs, constraints, resources and access to project services of the different beneficiaries were clearly identified taking gender issues into concern.
- Have practical and strategic gender needs been adequately addressed in the project design? Was gender equality adequately promoted in the strategy?
- To what extent were external factors and assumptions identified at the time of design?
- Was the strategy for sustainability of impact defined clearly at the design stage of the project?
- How relevant are project indicators and means of verification? Please assess the usefulness of the indicators (including relevant breakdowns by sex, age, etc.) for monitoring and measuring results.

- Were the objectives of the project clear, realistic and likely to be achieved within the established time schedule and with the allocated resources (including human resources)?

Achievements (Implementation and Effectiveness)

- Examine the delivery of project outputs in terms of quality and quantity. Were they delivered in a timely manner?
- Assess whether the project has achieved its intended outputs at this time in project implementation and whether it will be possible to achieve its objectives, especially with regard to meeting the target of withdrawing and preventing children.
- Assess the effectiveness of the action programmes implemented so far and their contribution to the immediate objectives of the project.
- Assess the efficiency of the project i.e. compare the allocated resources with results obtained. In general, did the results obtained justify the costs incurred?
- Assess the criteria for selecting beneficiaries for the project. Will the entire target population be reached?
- What kinds of benefits have the target beneficiaries gained so far?
- Assess the progress of the project's gender mainstreaming activities. Identify whether actions have been taken to ensure the access of girls/other vulnerable groups to services and resources.
- How effective is the project in raising awareness about child labour and in promoting social mobilization to address this issue?
- How effective has the project been in stimulating interest and participation in the project at the local and national level?
- Have actors at the community level in Burkina Faso and Niger (and the cohesion among them) been strengthened to plan, initiate, implement and evaluate actions to prevent and eliminate child labour?
- Examine any networks that have been built between organizations and government agencies working to address child labour at the cross-country, national and local levels.
- How are local management structures (e.g. National Steering Committee) and inter-institutional structures (e.g. "inter-institutional Traditional Artisanal Mining committee") working? Assess the participation of different relevant actors in those structures (e.g. Ministries of Mines, Education, Health, Child Protection and Labour; trade unions; employers' organizations; implementing agencies; community representatives etc.)
- How are these structures participating in project implementation? How does this participation contribute to progress toward the project's objectives?
- Assess the results of the relationship between the NSC and the implementing agencies. What is their collaboration?
- Examine the capacity constraints of implementing agencies and the effect on the implementation of designed action programmes.
- To what extent do project staff, implementing agencies, and other stakeholders have a clear and common understanding of definitions used by IPEC for identifying a child as prevented or withdrawn from child labour?
- Which are the mechanisms in place for project monitoring? Please assess the use of work plans and project monitoring plans (PMPs), processes or systems.
- How effectively are strategies for child labour monitoring being implemented?
- Assess the process for documenting, disseminating and replicating/up-scaling pilot projects.

- How did factors outside of the control of the project affect project implementation and project objectives and how did the project deal with these external factors?
- Identify unexpected and multiplier effects of the project.
- Analyse how IPEC activities coordinate with other child labour projects such as USDOL Education Initiative in Niger, the USDOL funded TREAT project in Burkina Faso as well as with UNICEF, NGOs, Workers and Employers' groups and with IPEC projects in the region and with sub-regional initiatives? (e.g. "Combating Exploitative Child Labour Through Education Programme" implemented by international NGO consortium, "Sysmin" funded by the EU and "PRECAGME" funded by the World Bank). Are interventions complementary or competitive? Are there synergies of impact and resource sharing initiatives in place? How do these relationships affect implementation?
- Examine how the ILO/IPEC project has interacted with and possibly influenced national level policies, debates and institutions working on child labour.
- How successful has the project been in mainstreaming the issue of child labour into ongoing efforts in areas such as education, employment promotion and poverty reduction?
- Assess the influence of the project on national data collection and poverty monitoring or similar processes.

Relevance of the Project

- Examine whether the project responded to the real needs of the beneficiaries. Does the strategy address the different needs, roles, constraints and access to resources of the target groups?
- Assess whether the problems and needs that gave rise to the project still exists or have changed.
- Assess the appropriateness of the target groups and locations chosen to develop the project based on the findings of baseline surveys.
- How does the strategy used in this project fit in with national education and anti-poverty efforts, and interventions carried out by other organizations in Burkina Faso and Niger?
- Assess the validity of the project approach and strategy and their potential to be replicated.

Sustainability

- Assess to what extent a phase out strategy has been defined and planned and what steps are being taken to ensure sustainability. Assess whether this strategy has been articulated/explained to stakeholders.
 - Assess what contributions the project has made in strengthening the capacity and knowledge of national stakeholders and to encourage ownership of the project among partners.
 - Identify and assess the long-term commitment and the technical and financial capacity of local/national institutions (including governments) and the target groups to continue to work to eliminate child labour.
 - Examine whether socio-cultural and gender aspects endanger the sustainability of the programme and assess whether actions have been taken to sensitize local institutions and target groups on these issues.

Special Aspects to be Addressed:

- Examine whether sharing of experiences between the two countries took place as had been envisioned in the project design.
- Assess **the use of SPIF** for review and monitoring as part of project implementation. Has it been useful? How could its use be further improved?

ANNEXE 2: Instrument d'évaluation.

EVALUATION DU PROJET: Prévention et élimination du travail des enfants dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest-RAF/05/54/USA.

Le présent instrument d'évaluation est une combinaison des questions suggérées dans les termes de référence et des outils utiles pour recueil des données.

But de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours servira comme un instrument d'apprentissage à IPEC et à l'équipe projet. De manière plus spécifique, il s'agit de :

- i) mesurer le progrès du projet en cours ainsi que ses performances ;
- ii) examiner la manière dont le projet atteint ses objectifs ;
- iii) examiner les ressources utilisées et les activités réalisées ;
- iv) Déterminer les contraintes affectant la mise en œuvre du projet et faire une analyse de ces facteurs de manière à contribuer au succès du projet.

Méthodologie de l'évaluation

1- Analyse de la documentation existante :

- a. Document projet ;
- b. Rapports de progress;
- c. Programmes d'Actions et résultats du projet;
- d. Autres documents pertinents.

2- Elaboration d'un programme de travail avec l'équipe projet

3- Visites terrain aux :

- a. Responsables du BIT
- b. Agences partenaires
- c. Partenaires sociaux employeurs et groupes de travailleurs
- d. Garçons et filles ;
- e. Parents des garçons et filles
- f. Membres des communautés impliqués ;
- g. Maîtres, représentants des gouvernements et autorités impliquées dans le projet ;
- h. Comités de pilotage nationaux

4- Outils de collecte : Entretien individuels ou de groupes

4.1. Conception et planification

- o Déterminer si le projet élaboré était logique et cohérent, et si il a pris en compte les dispositions institutionnelles, les rôles, la capacité des parties prenantes et de leur engagement.
- o Faire une analyse pour savoir si les informations disponibles sur la situation socioéconomique, culturelle et politique dans le pays ont été prises en considération au moment de la conception, et si elles ont été prises en considération et reflétées dans les visées du projet.

- Les interrelations entre les ressources, les activités, produits et objectifs sont clairs et logiques ? Les programmes d'action qui ont été élaborés présentent-ils des relations claires et complémentaires en rapport aux stratégies du projet et aux composantes de l'intervention ? Spécifiquement :
 - Action directe sur les enfants travailleurs ciblés; leur environnement et leurs familles
 - Système de suivi du travail des enfants
 - Plaidoyer et attention attirée/ mobilisation sociale
 - Développement des capacités
 - Construire une base des connaissances sur le travail des enfants dans les mines et partager les leçons apprises
- Le temps alloué à la mise en oeuvre du projet et à la séquence de mise en oeuvre des activités est-elle logique et réaliste? Sinon, quels changements sont-ils nécessaires pour améliorer la situation?
- Les leçons apprises des interventions passées d'IPEC au Niger et Burkina Faso et celles relatives aux interventions d'IPEC dans le travail des enfants dans les mines ont-elles été prises en compte dans l'élaboration du projet?
 - Analyser si les informations disponibles sur la situation socio économique, culturelle et politique au Niger et Burkina Faso ont été prises en compte à l'élaboration du projet et si le document projet en tient compte?
 - Comment l'élaboration du projet a-t-elle tenu compte des capacités locales existantes et des efforts déjà entrepris pour le travail des enfants et promu les opportunités d'éducation des enfants visés ?
 - Déterminer si les problèmes et les besoins ont été suffisamment analysés et si les besoins, les contraintes, les ressources et l'accès des différents bénéficiaires aux services du projet ont été clairement identifiés, en intégrant les questions de genre.
 - Les besoins pratiques et stratégiques concernant le genre ont-ils été pris en compte à l'élaboration du projet?
 - Jusqu'à quel niveau les facteurs externes et les conditions critiques ont-ils été identifiés au moment de l'élaboration du projet?
 - La stratégie de la durabilité de l'impact était-elle clairement définie à l'élaboration du projet?
 - Les indicateurs et moyens de vérification sont-ils pertinents? Evaluer l'utilité des indicateurs (inclure les répartitions par sexe, âge, etc.)
 - Les objectifs du projet étaient-ils clairs, réalistes et pouvant être achevés dans le temps prévu avec les ressources allouées (Y compris les ressources humaines) ?

4.2. Réalisations (mise en oeuvre et efficacité)

Questions à poser :

- Evaluer les résultats obtenus par le projet en termes de qualité et de quantité. Ont-ils été atteints au temps prévu ?
- Evaluer si le projet a atteint ses résultats prévus au moment de la phase de mise en oeuvre ou s'il sera possible d'atteindre ses objectifs, spécialement dans l'optique du but de prévention et de retrait des enfants.
- Evaluer l'efficacité des programmes d'action mis en oeuvre et leur contribution aux objectifs immédiats du projet.

- Evaluer l'efficacité du projet i.e. comparer les ressources allouées aux résultats obtenus. En général, les résultats obtenus justifient-ils les coûts obtenus ?
- Evaluer les critères de sélection des bénéficiaires pour le projet. La population entière a-t-elle été touchée ?
- Quels genres de bénéfices les populations bénéficiaires ont-elles déjà gagnés ?
- Evaluer le progrès sur les activités du genre. Identifier sur les actions qui ont été prises pour s'assurer de l'accès des filles/autres groupes vulnérables aux services et ressources.
- Comment de manière effective le projet attire-t-il l'attention sur le travail des enfants et fait-il la promotion de la mobilisation sociale pour cette cause ?
- Comment le projet a-t-il effectivement stimulé l'intérêt et la participation au projet au niveau local et national ?
- Les acteurs au niveau de la communauté du Burkina Faso et Niger (et la cohésion entre eux) ont-ils été renforcés pour planifier, initier, mettre en œuvre et évaluer les actions de prévention et d'élimination du travail des enfants ?
- Examiner les réseaux qui ont pu être construits entre les organisations et les agences gouvernementales travaillant pour le travail des enfants entre les pays, au niveau local ou national.
- Comment travaillent les structures de gestion locales (CDN) ? et inter institutionnelle (ANO) ? Evaluer la participation des différents acteurs de ces structures (Ministère des Mines, Education, Santé, Protection et travail de l'enfant, syndicats des travailleurs, employeurs, agences d'exécution, représentant des communautés, etc).
- Comment ces structures participent-elles à la mise en œuvre du projet ? Comment cette participation permet-elle de progresser vers les objectifs du projet ?
- Evaluer les résultats des relations entre les AE et le CDN. Quelle est leur collaboration ?
- Examiner les capacités et contraintes des AE et l'effet sur la mise en œuvre des PA.
- Jusqu'à quel niveau, le personnel du projet, les AE, et autres parties prenantes ont-ils la même compréhension des définitions utilisées par IPEC pour identifier les enfants comme prévenus ou retirés du travail des enfants ?
- Quels sont les mécanismes en place pour le plan de suivi du projet, processus et systèmes.
- Comment de manière effective les stratégies de suivi du travail des enfants ont-elles été expérimentées ?
- Evaluer le processus de documentation, dissémination et réplique des projets pilotes.
- Comment les facteurs hors du contrôle du projet affectent-ils la mise en œuvre du projet et les objectifs du projet et comment le projet transige avec ces facteurs externes ?
- Identifier les facteurs non attendus multiples effets du projet.
- Analyser comment les activités d'IPEC sont coordonnées avec d'autres activités des projets sur le travail des enfants comme USDOL Education Initiative au Niger, le projet TREAT de USDOL au Burkina Faso comme avec UNICEF, ONGs, groupes des travailleurs et employeurs et avec les projets IPEC dans la région et les initiatives sub-régionales ? (e.g. "Combattre le travail d'exploitation des enfants par l'Education Programme" mis en œuvre par un consortium ONG international, "Sysmin" créé par l'EU et "PRECAGME" financé par la Banque Mondiale). Ces interventions sont-elles

complémentaires or compétitifs? Les synergies de l'impact et les initiatives de partage des ressources sont elles en place?

- Examiner comment le projet a réagi avec la possibilité d'influencer au niveau des politiques nationales, débats et institutions travaillant sur le travail des enfants.
- Quel succès le projet a t il eu dans l'intégration du travail des enfants dans les efforts croissants dans les domaines comme l'éducation, la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté?
- Evaluer l'influence du projet dans la collecte des données nationales et suivi de la pauvreté ou processus similaires.

Fiches de collecte

Pour la réalisation des activités

Activités Prévue	Activités Menées	Degré Réalisation Résultats Obtenus	de / Explication des écarts	Recommandations pour la suite

Pour l'atteinte des objectifs immédiats

Objectifs immédiats Prévue	Indicateurs objectivement vérifiables	Degré d'atteinte	Explication	Recommandations pour la suite
1				
2				
3				
4				
5				

Pour l'atteinte de l'objectif général du projet

Objectif général prévu	Indicateurs objectivement vérifiables	Degré d'atteinte	Explication	Recommandations pour la suite

Pour l'utilisation des ressources financières

Ressources Prévues	Ressources utilisées	Degré de Réalisation Résultats Obtenus	de /	Explication des écarts	Recommandations pour la suite

Pour l'utilisation des ressources humaines

Ressources Prévues	Ressources utilisées	Degré de Réalisation Résultats Obtenus	de /	Explication des écarts	Recommandations pour la suite

Pour l'utilisation des ressources matérielles

Ressources Prévues	Ressources utilisées	Degré de Réalisation Résultats Obtenus	de /	Explication des écarts	Recommandations pour la suite

Pour la production des documents et rapports

Documents Prévus et périodes	Périodes de production	Degré de Réalisation	de /	Explication des écarts	Recommandations pour la suite

4.3. Pertinence du Programme

Questions à poser :

- Examiner si le projet a répondu aux besoins réels des bénéficiaires. La stratégie prend-elle en compte les différents besoins, rôles, contraintes et accès aux ressources des groupes ciblés ?
- Evaluer si les problèmes et les besoins qui ont donné lieu au projet existent toujours ou ont changé.
- Juger de la pertinence des secteurs/groupes cibles et des lieux choisis pour développer le projet à la base des constats des enquêtes de base.
- Comment la stratégie du projet, conforme aux Conventions relatives au travail des enfants (C. 138 et C. 182), s'intègre-t-elle dans le développement, l'éducation, la protection des enfants et les initiatives de lutte contre la pauvreté au niveau national, et dans les politiques et programmes existants sur le travail/la traite des enfants ainsi que les interventions menées par d'autres organisations au Burkina Faso et au Niger ?
- Evaluer la validité de l'approche et des stratégies du programme.

Outils de collecte

Situation de départ		Situation actuelle		Ecart et explications	Recommandations
Besoins ou Problèmes existants	Objectifs déterminés pour résoudre les problèmes	Préoccupations ou problèmes actuels			

4.4. Pérennité

Questions à poser

- Evaluer dans quelle mesure une stratégie de sortie progressive avait été définie, planifiée et clairement exprimée à toutes les parties prenantes.
- Evaluer quelles sont les contributions apportées par le projet dans le renforcement des capacités et des connaissances des parties prenantes nationales, et pour encourager l'appropriation par les partenaires
- Identifier et évaluer l'engagement à long terme et la capacité technique et financière des institutions nationales et locales (inclue les gouvernementales) et les groupes cibles pour continuer de travailler pour l'élimination du travail de l'enfant.
- Examiner si les aspects socioculturels et liés au genre compromettent la pérennité du projet et si des actions ont été menées pour sensibiliser les institutions locales et les groupes cibles à ces questions.

4.5. Préoccupations particulières :

- Evaluer si le partage des expériences entre les deux pays eu lieu comme envisagée dans le document projet.
- Evaluer l'utilisation du SPIF pour la révision et le suivi comme partie de l'exécution du projet. Cela est-il utile ? Comment son utilisation peut-elle être améliorée ?

4.6. Leçons apprises

1. Quelles ont été les forces, et quelles ont été les faiblesses, dans l'exécution du projet ?
2. Quelles sont les causes de ces forces ou faiblesses ?
3. Quelles leçons particulières avez-vous apprises ?

4.7. Recommandations.

1. Avez-vous des recommandations à formuler sur la façon dont le projet aurait pu être mené autrement, ou de façon plus efficace ?
2. Quelles sont vos recommandations concernant les coûts du projet ?
3. Quelles suggestions feriez-vous aux planificateurs du projet ?

4.8. Meilleures pratiques ?

1. Pouvez-vous citer quelques résultats particulièrement exemplaires ?
2. Y avait-il quelque chose dans le projet qui l'a rendu :
 - a. Particulièrement utile ?
 - b. Reproductible ?
 - c. Durable ?
 - d. Efficace ?
3. Quels sont les facteurs qui en ont fait une meilleure pratique ?
4. Quelles initiatives ont été prises ?
5. Qui était impliqué ?
6. Quelle est la situation/l'environnement/le calendrier qui ont contribué à ce résultat réussi ?
7. Y avait-il des produits particulièrement efficaces ? Lesquels ? Pourquoi ?

ANNEXE 3: Personnes rencontrées et programme de travail.

DATE	LOCALITES	STRUCTURES/PERSONNES VISITEES
12 Novembre 2007	Niamey	- Alex SOHO, CTP - Tina McCARTER et Samantha SCHASBERGER USDOL
13 Novembre 2007	Komabangou	- Ismaila KATAN, Coordonnateur de l'ONG AFETEN - Amadou Moumouni, Chef de Canton - Directeur Ecole Groupe 2 - Aboubakar ABDOU Coordonnateur de l'ONG OPTEN - Omar IBRAHIM, Président mutuelle de santé BANIMATE - Mahaman SANI et Hassan BAKARI ONG Action-Education - Issoufou NOURRIDINI Coordonnateur Projet Niger - Souna AYOUBA, Assistant financier et comptable du projet
14 Novembre 2007	M'Banga	- Didier ASSOGBA Coordonnateur de l'ONG EPAD, - BALA Directeur d'Ecole - Mahaman AWAL HAMBALI, Chargé des Programmes ALTEN - Alahadji YACOUBA ISMAILA, SG Association Nationale des Orpailleurs du Niger - Minoru OGASAWARA, Desk Officer, ILO/IPEC Geneva
15 Novembre 2007	Niamey	- Idrissa ABASS Point focal Programme focal Ingénieur des Mines - Idrissa DJIBRILLA, Coordonnateur Intersyndical de Lutte contre le travail des enfants au NIGER, - IDEDJERMAKOYE, Président de l'ONDPH - Abdou DOUNAMA, Directeur du Travail et de la Sécurité Sociale
16 Novembre 2007	Niamey	Atelier de restitution et d'échange avec les partenaires (25 personnes assistent)
17 Novembre 2007	Niamey	Voyage Niamey- Ouagadougou
18 Novembre 2007	Ouagadougou	Revue du Programme de la mission
19 Novembre 2007	Ouagadougou	- Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS) - KYENDREBEOGO Agathe , Directrice Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail au MTSS - Hamadou Romain KOBANKA, Directeur de la Lutte contre le Travail des enfants et ses pires Formes au MTSS - BOURI Roger ZOMBRE Directeur des Exploitations Minières à petite échelle - SOMA Dothié ; Sinaré Ousmane et Cransonre Zoénabo Responsables ONG COBUFAGE
20 Novembre 2007	Ouagadougou	- Germaine ILBOUDOU et Hamadou Amadou MAIGA Coordinatrice du Groupement Professionnel des Miniers du Burkina (GPMB) - TRAORE MAKAN ; Administrateur du Programme National BIT/IPEC Burkina - Marianne OUEDRAGO, CTP Projet LUTRENA
21 Novembre	Dori Gorol Kadgè	- Goamwaoga KABORE , Directeur Exécutif d'APRODEB - Charles OUOBA ; Secrétaire Général de la Région du Sahel

<i>DATE</i>	<i>LOCALITES</i>	<i>STRUCTURES/PERSONNES VISITEES</i>
2007		<ul style="list-style-type: none"> - Oumarou KABORE, Maire de BANI - Inspectrice Primaire de BANI - Parents d'élèves (Pères) - Parents d'élèves (Mères) - Elèves - Noufou SANOGO ; Directeur Régional du Travail et de la Sécurité Sociale
22 Novembre 2007	Kongoussi Zinguima	<ul style="list-style-type: none"> - Daniel SAVADOGO, Vilian YAYA, Mohamed OUEDRAGO, Ursule OUEDRAGO, Responsables de l'ONG ADC/PDE - Hilaire OUEDRAGO, PLAN International Niger - Moussa OUEDRAGO ; Délégué de l'Education de Base et de l'Alphabétisation - Pères d'Elèves - Elèves - Mères d'Elèves - Joseph OUEDRAGO et Guillaume KOUKOUGO, Responsables de la Société Minière SOMIKA
23 Novembre 2007	Ouagadougou	Atelier de rencontre et de restitution

ANNEXE 4: Logique d'intervention.

OBJECTIF IMMEDIAT 1

Objectif de développement : Contribuer à la prévention et l'élimination progressive du travail des enfants dans le secteur de l'orpaillage en Afrique de l'Ouest	
Objectif immédiat 1 : Les enfants des zones ciblées et les jeunes sont moins vulnérables au travail abusif	
Produits/Résultats :	Activités :
1.1. Système de «surveillance du Travail des Enfants » impliquant la communauté est établi dans les communautés cibles	<p>1.1.1. Organiser des ateliers en collaboration avec les ministères du travail et des mines pour qu'ils approprient le concept d'une surveillance fondée sur la communauté et avisent sur le format général et les paramètres à retenir</p> <p>1.1.2. Organiser des ateliers préliminaires sur la surveillance du travail des enfants au profit des inspecteurs du travail et des officiels locaux des zones cibles</p> <p>1.1.3. Organiser des rencontres des associations des mineurs pour négocier et adopter l'interdiction du travail des enfants de moins de 18 ans des mines et des zones minières. (<i>code de conduite</i>), aussi bien que les détails clés du système de surveillance du travail des enfants</p> <p>1.1.4. Organiser des sessions de sensibilisation pour les orpailleurs, propriétaires des puits, acheteurs, etc. sur le code de conduite et sur le système du travail des enfants</p> <p>1.1.5. Former des «moniteurs communautaires » choisis par les associations des mineurs</p> <p>1.1.6. Développer et traduire en langues locales les outils de surveillance du travail des enfants: a) manuel à l'usage des moniteurs sur les prototypes existants de surveillance du travail des enfants, b) formulaires de surveillance relatifs au code de conduite</p> <p>1.1.7. Développer une documentation simple sur la Surveillance du travail des enfants/ base de données des décisions des associations des mineurs et des officiels locaux sur ce qui doit être conservé, comment le conserver et quelles informations transmettre aux niveaux supérieurs de la gouvernance</p> <p>1.1.8. Mener des expériences pilotes du système de surveillance du travail des enfants, le réviser et le peaufiner autant que nécessaire. S'assurer que les groupes vulnérables ont été pris en compte (orphelins ou enfants prostitués)</p>
1.2. Les enfants dans les communautés ciblées bénéficient de services éducatifs (éducation non formelle ou alphabétisation de base, crèche, niveau primaire, secondaire et initiation professionnelle) à travers un système impliquant la communauté	<p>1.2.1. En rapport avec l'enquête de base, entreprendre des études complémentaires (ex : test du niveau d'instruction) pour identifier le niveau éducatif des enfants, les besoins, les contraintes, les intérêts et les modèles pédagogiques idoines-</p> <p>1.2.2. Evaluer les systèmes existants pour déterminer le meilleur (ou nouveau modèle basé sur ceux-ci) pour satisfaire les besoins éducatifs des enfants dans les communautés d'orpailleurs –</p> <p>1.2.3. Pour des besoins de l'école formelle, fournir une assistance technique aux ministères de l'éducation pour : a) - développer un système d'identification et de mise à disposition des enseignants dans les écoles communautaires, b)- fournir une formation spécialisée aux enseignants détachés, et c) – adapter les curricula existants afin qu'ils soient adéquats, attrayants et appropriés aux communautés d'orpailleurs-</p> <p>1.2.4. Pour les besoins de l'école non formelle, établir un lien avec les ONG du secteur éducatif -</p> <p>1.2.5. Pour les besoins d'initiation professionnelle, établir un lien avec le programme de formation professionnelle et d'apprentissage du BIT au Niger –</p> <p>1.2.6. Entreprendre des campagnes de motivation et de recrutement pour promouvoir la scolarisation (avec l'accent sur les filles) – 1.2.7.</p>

	<p>Entreprendre une étude participative dans le but de proposer des alternatives de financement régulier des écoles/des centres communautaires (ex : taxe sur le minerai, contribution des acheteurs)-</p> <p>1.2.8.Fournir une assistance aux communautés, lorsqu'elles conçoivent, construisent et équipent les écoles/centres communautaires</p>
<p>1.3.Les clubs de jeunes organisés dans les communautés ciblées</p>	<p>1.3.1. Créer et organiser les associations («clubs de jeunes») pour les réseaux de support des enfants et de leurs pairs-</p> <p>1.3.2. Suivre et conseiller sur la santé (physique, mentale, sociale) :</p> <p>a) – les blessures, l'immunisation et la croissance (fournir des compléments alimentaires en cas de malnutrition), b) – éducation sexuelle et conseil sur les drogues et les mœurs-</p> <p>1.3.3. Organiser des activités quotidiennes de loisir et un programme de sport après les cours, comprenant les bibliothèques, les jouets, la musique, le théâtre avec un accent spécial sur les enfants à risque-</p> <p>1.3.4. Organiser des réunions régulières des clubs de jeunes pour exprimer les inquiétudes des enfants, y compris leurs problèmes de scolarisation</p>